N°9 - vendredi 11 avril 2014 300F

Actu.nc

Hebdomadaire calédonien d'informations générales.

Vous informer, sans rien cacher.

MIRAGE VOYAGES
ANSE VATA - 55 PROMENADE ROGER LAROQUE
Tél. 27 41 31 - www.mirage.nc
VOTRE VOYAGE, NOTRE METIER.

› GRAPPES D'ENTREPRISES
Mais où sont les fruits ?
Alors qu'elles fleurissent en Métropole depuis une quinzaine d'années, les grappes d'entreprises restent un phénomène encore assez récent en Nouvelle-Calédonie. Du coup, Actu.nc a cherché à savoir si les grappes commençaient à porter leurs fruits... P. 6 et 7

› L'INTERVIEW
L'analyse d'un vieux routier
Comment faut-il interpréter les résultats des élections municipales ? Que risque-t-il de se passer lors du scrutin provincial du 11 mai ? Quel avenir institutionnel attend la Nouvelle-Calédonie ? De très intéressants éléments de réponse avec Rémy Legoff. P. 11

› HANDICAP
Changement de cap
Deux centres spécialisés inaugurés depuis le début de l'année. Une politique volontariste d'inclusion des élèves handicapés en milieu scolaire. Deux signes qui tendent à prouver que, dans ce domaine si particulier, la Nouvelle-Calédonie semble avoir pris le bon cap... P. 12

› PÉTANQUE
Ils s'en tirent bien
Fin juin en Corèze, Camille Outhey, Kalépo Toafatavao et Christian Souming disputeront les championnats de France de triplette. Rencontre avec trois as de la boule, qui ne perdent pas la tête... P. 18

› ÉDITO

En piste pour le 3ème tour...

Les feux des Municipales à peine éteints, voilà que clignotent déjà ceux du scrutin provincial du 11 mai. Lequel, ainsi que le prévoit la loi organique, pourrait ou devrait à son tour entraîner une consultation électorale ô combien plus importante encore, en ce sens que celle-ci amènerait les Calédoniens - ou une partie d'entre eux tout au moins ! - à se prononcer sur le devenir institutionnel du Caillou. A savoir : décider par le biais du référendum d'autodétermination si la Nouvelle-Calédonie resterait dans le giron de la République française ou si, au contraire, elle s'orienterait vers la voie de l'indépendance.

Pour l'heure, le conditionnel reste de rigueur, dans la mesure où bien des choses peuvent encore se passer pour éviter un référendum-couperet dont on connaît d'ores et déjà la fourchette des résultats. Et dont on sait aussi qu'il serait de nature à provoquer des troubles graves à tous les niveaux.

Mais nous aurons bien sûr l'occasion d'en reparler en temps utile.

Pour l'heure donc, place aux Provinciales, dont la campagne risque fort d'être rude et tendue à plus d'un titre !

Ce sera ainsi le cas dans le Nord, fief indépendantiste, où l'Union calédonienne rêve d'enlever la mise au nez et à ... la barbe de Paul Néaoutyine !

Ce sera surtout le cas dans le Sud, terre loyaliste, où deux des principaux partis de la mouvance vont se livrer un duel sans merci pour conserver ou reprendre les leviers de commande de la Maison bleue. En l'occurrence le Rassemblement de Cynthia Ligeard (avec ses alliés de l'Avenir ensemble, du LMD et de Didier Leroux), et Calédonie ensemble de Philippe Gomes. Avec, selon toute vraisemblance, l'arbitrage à distance des autres composantes dont on ignore d'ailleurs quel sera leader.

Bref, il y aura du spectacle en perspective...

Toutefois, avant même que le coup d'envoi officiel de la campagne ne soit lancé, il serait bon de conseiller aux protagonistes de rester dignes. Qu'ils mettent un peu de côté leur ego (parfois sur-dimensionné pour certains !) et leurs vieilles petites querelles intestines. Qu'ils fassent enfin preuve d'un peu d'humanisme en pensant avant tout à l'intérêt général.

Les Calédoniens le méritent bien, non ?

Alors, en piste pour le troisième tour...

Thierry Cador
Rédacteur en chef

› ÉCONOMIE

Nos très, très chers banquiers !

C'est un doux euphémisme d'avancer que les relations s'avèrent plutôt orageuses entre les Calédoniens et leurs banquiers. Et pour cause ! Selon un rapport de l'IEOM, en octobre 2012, 62% des tarifs moyens des services bancaires les plus courants étaient plus élevés ici qu'en Métropole. Depuis, outre un accord passé entre le Haut-commissariat et la Fédération des banques, une loi votée par le Congrès est venue renforcer le dispositif visant à encadrer la révision annuelle des frais bancaires.

En principe, une baisse est amorcée. Même si pour l'instant, elle ne se voit encore pas trop sur nos relevés. C'est ce qu'Actu.nc est allé constater auprès de nos très chers banquiers... P. 8 et 9

› NOUMEA

Passation de pouvoir

De la gravité, de la solennité et de l'émotion samedi dernier à l'Hôtel de Ville de Nouméa. Où comme prévu, un seul petit tour de scrutin a suffi à Sonia Lagarde - à la fois ivre de joie mais très émue - pour enfiler la grande écharpe tricolore. Et où, juste après avoir tiré sa révérence à la faveur d'une émouvante intervention, Jean Lèques a été très officiellement nommé maire honoraire. Récit d'une matinée historique qui devrait faire date dans les annales de la cité... P. 4

PLASTINORD
Toutes les solutions pour l'alimentation, l'évacuation, l'assainissement, l'irrigation et le pompage
• TUBES PVC - TUBES POLYÉTHYLÈNE • GRILLAGES AVERTISSEURS
• RACCORDS - COUDES - JONCTIONS • GÉOTEXTILES
• BUSES PVC - ACCESSOIRES FONTE
ZI Pouembout - Lottissement Nindiah Tél. 42.60.00
je produis calédonien

Par instinct et/ou par nécessité, la presse dans son ensemble parle toujours des trains qui accusent du retard, ignorant ceux qui arrivent à l'heure. Lesquels sont pourtant plus nombreux que les premiers nommés. D'où l'idée d'Actu.nc de consacrer chaque semaine une page aux bonnes nouvelles qui émaillent l'actualité calédonienne.

Des racines d'espoir pour la forêt sèche

Les alentours du Lycée Jules-Garnier comptent désormais 1500 plants de forêt sèche.

Quelle belle action avant de bien commencer les vacances ! Jeudi 3 avril, dans le cadre de la semaine du développement durable et pour la troisième année consécutive, les lycéens de Jules-Garnier ont participé à une matinée de sensibilisation et de respect de l'environnement avec une mise en pratique : pas moins de 1500 plants de forêt sèche ont été plantés autour de l'établissement. A l'heure où la Nouvelle-Calédonie ne compte plus que 1% de forêt sèche, ce projet s'inscrit dans le programme de restauration des forêts sèches sur le territoire. Une autre action similaire s'est déroulée samedi 5 avril dans le secteur du Pic-aux-Chèvres à Dumbéa. La matinée organisée par la Secal, en charge de l'aménagement urbain, a permis aux habitants du secteur de planter 1200 jeunes arbustes sur un pan de colline en friche. Préserver la forêt sèche, c'est aussi protéger le patrimoine du pays !

Place à la culture !

Le centre culturel de Dumbéa, après trois années de travaux, a ré-ouvert ses portes le samedi 05 avril pour le plaisir des grands et des petits. De 10 heures à 19 heures, des manifestations gratuites en tout genre ont été proposées : danses traditionnelles, concerts, ateliers de peinture et de sculpture...le tout dans une ambiance joyeuse et détendue ! La salle des spectacles a été inaugurée avec le spectacle pour enfants de Babayaga. Cette journée était attendue avec la performance des artistes Tyssia et Kalaga'la récemment nominés dans la catégorie meilleur album du Pacific music awards.

Engagez-vous et rejoignez la protection civile !

Le vendredi 11 avril de 9h à 16h et le samedi 12 avril de 9h à 12h, l'espace Jeunes de la province Sud organise les « Bons Plans de la Défense et de la Sécurité Civile » dans ses locaux. Une occasion à ne pas manquer pour nos jeunes (et même moins jeunes !) de rencontrer militaires, pompiers, gendarmes ou douaniers et de se renseigner sur les possibilités de carrières.

Total Sport Tour dans les starting block

En 2013, 2684 enfants avaient eu l'occasion de participer aux animations sportives du Total Sport Tour. Et pour cette deuxième année consécutive, les choses ne seront pas faites à moitié ! De Belep à Voh en passant par Bourail et Hienghène, c'est quatorze communes qui ont la chance de recevoir des animateurs diplômés pour encadrer des jeunes de 6 à 16 ans lors d'activités sportives comme l'athlétisme, le basket, l'escalade, la natation, le karaté, le tennis ou encore la voile. La première caravane Total Sport Tour s'est rendu mercredi 9 et jeudi 10 avril à Belep. Prochaine destination : Boulouparis, le 17 et 18 avril. En marge des ateliers sportifs, des ateliers éducatifs sont également proposés aux enfants autour des thèmes de la santé et de la nutrition. Que demander de mieux pour faire plaisir à nos chers bambins ?

Nouvelles balustrades à Saint-Joseph

Les travaux tant attendus par l'association Cathédrale Patrimoine ont enfin débuté ! Cela faisait deux ans que la cathédrale Saint-Joseph n'avait plus de barrières garantissant la sécurité des visiteurs. Les nouvelles balustrades bordant le monument seront reconstruites à l'identique des anciennes grâce au soutien de la province Sud. C'est donc à partir de mi-avril, que les passants pourront venir admirer en toute sécurité une cathédrale qui, osons le dire, en impose tant par sa taille que son emplacement dominant le centre-ville. Rappelons aussi, pour un brin de culture, que l'édifice religieux a été classé aux Monuments historiques le 20 août 1992.

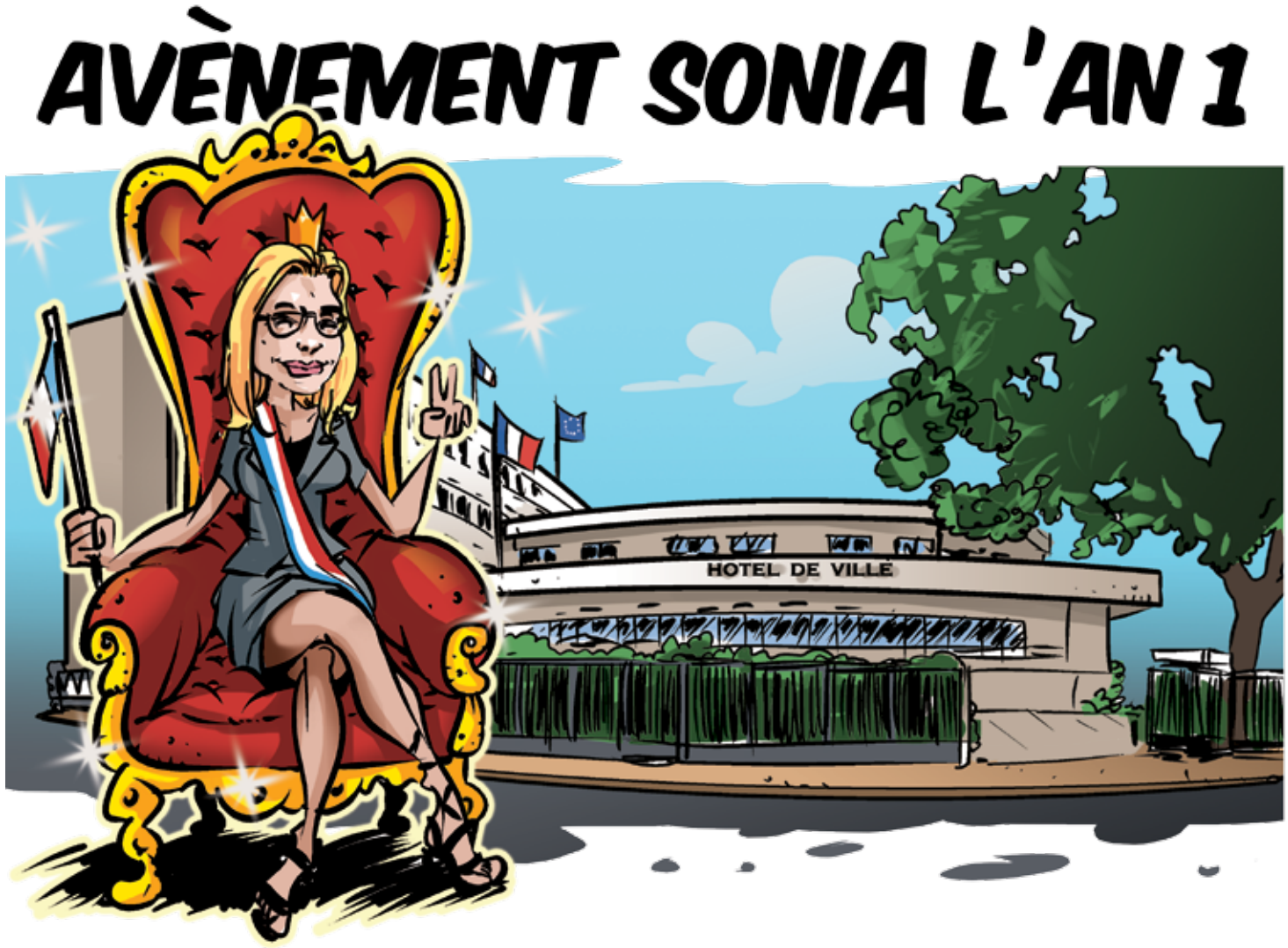

Concerts.nc, un nouveau site tout en musique !

Fondés par deux passionnés de musique, ce tout nouveau site internet calédonien va en ravir plus d'un ! Lancé le 26 mars dernier, Concerts.nc recense les événements musicaux du territoire qui ont lieu dans les bars, les restaurants, les salles de spectacle (...). Et chaque artiste référencé dispose de sa propre page de présentation. Que ce soit pour les artistes qui souhaitent se faire connaître ou les internautes désireux de sortir écouter de la musique, ce site sera la vitrine à consulter ! Né d'une envie d'avoir toutes les actualités musicales du territoire sur le même site, Concerts.nc a la vocation d'être le plus exhaustif possible. Et technologie oblige, voici le petit plus qui fait aussi une différence : le site s'adapte aux ordinateurs, tablettes et Smartphone. En un clic vous pouvez choisir un concert sympa pour votre soirée !

› ELECTIONS PROVINCIALES

Cynthia Ligeard ouvre le bal !

C'est en dansant qu'elle est entrée en scène. Mais c'est aussi et surtout en martelant une idée forte que Cynthia Ligeard entend développer tout au long d'une campagne électorale, qui s'annonce longue et difficile en province sud…

Démarrage en musique pour Cynthia Ligeard entouré de trois maires Rassemblement qui ont conservé leurs fauteuils : Alain Lazare (Boulouparis), Didier Gay (Mont-Dore) et Georges Naturel (Dumbéa)

Ambiance festive et musicale samedi dernier sur l'hippodrome Henry-Millard où, en présence de sept-cents amis et sympathisants, la présidente sortante de la Province Sud a donné le ton qui prévaudra tout au long du chemin aboutissant au fameux scrutin provincial du 11 mai.

Si elle a dansé devant les photographes et la caméra de la télévision, Cynthia Ligeard a surtout développé le thème central de la campagne qu'elle mènera avec l'espoir de conserver son fauteuil de patronne de la Maison bleue. Plus qu'un thème, un véritable credo. A savoir : l'absolue nécessité d'aboutir à un troisième Accord – cet Accord dont celui qui a lancé l'idée n'est autre qu'un certain… Pierre Frogier : *« il y a deux façons de construire la Calédonie dans la France. La première est dans l'affrontement. La seconde, celle que nous portons, consiste à ancrer la Calédonie et à la placer dans la reconnaissance et la réconciliation… »*.

> *« Il importe de reconnaître l'autre, de lui dire qu'il existe mais que nous existons aussi »*

Ainsi, durant les jours qui s'écouleront d'ici le scrutin provincial tant redouté par certains, la tête de liste du Rassemblement-FPU (Front pour l'unité) n'aura de cesse de délivrer son message : *« pour réussir ce 3ème Accord, il importe de reconnaître l'autre, de lui dire qu'il existe mais que nous existons aussi… »*. Un message qui, selon Cynthia Ligeard, repose aussi sur *« des valeurs et des convictions »*. Ce qui doit se traduire dans son esprit par une autre nécessité : *« construire une société où personne ne restera au bord du chemin… »*.

Bref, le bal est ouvert. Mais les autres danseurs ne devraient pas tarder à entrer en piste…

Th. C.

Botticelli
A LOUER 3 LOTS DE BUREAUX
De 50 à 466 m²
Idéalement situés au Centre Ville de Nouméa
36 rue de l'Alma
Immeuble Le Botticelli au 5ème étage
Aménagés et divisibles
Avec parkings attenants au 3ème étage
Renseignements 24.41.47 ou info@holpac.nc

Actu.nc
Numéro 9 • vendredi 11/04/2014

› UN SAMEDI HISTORIQUE À NOUMÉA

10h50, Sonia Lagarde prend la relève de Jean Lèques

De la gravité, de la solennité et de l'émotion. A défaut d'un suspense rangé au placard depuis l'autre dimanche, tous les ingrédients étaient réunis samedi à l'Hôtel-de-Ville. Avec, comme prévu, l'avènement de Sonia Lagarde élue sans surprise première édile de Nouméa. Avec aussi la dernière et émouvante intervention officielle de Jean Lèques. Avec en guise de feu d'artifice diurne, une double standing ovation pour la nouvelle maire et le néo-maire honoraire de la cité.
Récit d'une matinée pas tout-à-fait comme les autres, qui fera date dans les annales…

Décidément, les affaires sont pliées très vite, ces temps-ci à Nouméa ! L'autre dimanche déjà, lors du second tour des Municipales 2014, l'issue du scrutin ne faisait plus l'ombre d'un doute avant même l'arrivée des résultats des derniers bulletins de vote : c'était plié ! Et six jours plus tard, bis repetita pour l'élection du maire : en un petit tour de quelques minutes, le destin de Sonia Lagarde était scellé : elle devenait la première femme à accéder à la fonction suprême, à l'issue d'un scrutin plié avant même d'avoir commencé !

A peine élue à la fonction municipale suprême, Sonia Lagarde lâche les premiers mots de la nouvelle page de l'histoire de Nouméa : « conviction, volonté et ambition… »

De l'émotion mais aussi beaucoup de dignité chez Jean Lèques qui ne manque pas d'humour en cette matinée historique : « je vais continuer de me promener en ville et j'espère pouvoir dire bravo devant les réalisations futures… ».

Pas très fair-play

Alors que tout le monde se levait pour applaudir la nouvelle « First Lady » de Nouméa, les treize membres de l'opposition ont préféré rester assis et immobiles dans leurs fauteuils.
Il y a des moments où il convient de rester digne dans la défaite. Et sportif aussi !…

En arrivant samedi matin à l'Hôtel-de-Ville, toute souriante et pimpante avec sa veste bleue assortie d'un corsage blanc et d'un pantalon du même ton, Sonia Lagarde affichait la plus sereine des tranquillités. Elle savait ce qui l'attendait. Et pour cause, forte d'une majorité de quarante élus, elle n'avait rien à craindre d'une opposition réduite à sa portion congrue avec seulement treize représentants. Bref, à moins d'un cataclysme de dernière minute, toutes les portes lui étaient déjà largement ouvertes pour s'asseoir dans le fauteuil laissé vacant par Jean Lèques. Voilà treize ans qu'elle attendait cet instant magique. Et elle s'apprêtait à le savourer !

Voilà treize ans qu'elle attendait cet instant magique. Et elle s'apprêtait à le savourer…

Au demeurant, elle sut très vite que le sacre allait arriver encore un peu plus vite que prévu.
Car après que la doyenne de séance eut posé la sacro-sainte question - *« qui est candidat au poste de maire ? »* - une seule voix répondit en écho. En l'occurrence celle de Philippe Dunoyer : *« je propose la candidature de Sonia Lagarde »*. Pas le moindre écho, en effet, qui aurait pu venir des rangs d'une opposition aux visages crispés. *« Ce n'était pas la peine de perdre du temps… »* lâchera un peu plus tard son chef de file, Gaël Yanno, dont la mine déconfite ne reflétait pas celle des grands jours d'antan !
Bref, c'était plié une fois de plus avant l'heure. Et le dernier verdict tombait :

« J'ai entre les mains un décret qui vous nomme maire honoraire de Nouméa. Toutes mes félicitations :… »

quarante bulletins pour Sonia Lagarde contre treize bulletins blancs.
A 10h50 précises, en ce samedi 5 avril de l'an de grâce 2014, Sonia Lagarde devenait la première femme à s'emparer du destin de la ville de Nouméa ! A la clé, une première standing garde devait annoncer à la fin de son discours, en adressant un doux regard en direction de son désormais prédécesseur : *« j'ai entre les mains un arrêté signé ce matin même par le Haut-commissaire de la République, qui vous nomme maire honoraire de la ville de Nouméa. Toutes mes félicitations !… »*. Et du coup, les applaudissements fusèrent à nouveau dans la salle des délibérations, pleine à craquer, qui n'avait jamais servi de décor à un tel scénario.

Thierry Cador

Quinze adjoints

La loi stipule que pour une ville de la taille de Nouméa, le nombre d'adjoints au maire peut aller jusqu'à quinze éléments. C'est l'option prise samedi par le nouveau conseil municipal.
Bref, outre la garde rapprochée que constituera son cabinet, Sonia Lagarde pourra donc compter sur quinze adjoints pour mener à bien la politique qu'elle a promis de mettre en place. C'est-à-dire, en fait, le même effectif dont disposait Jean Lèques lors de la précédente mandature. Quels seront les heureux élus ? Réponse lundi prochain, à partir de 18 heures.

Du respect mutuel mais aussi une certaine forme de complicité entre le désormais maire honoraire et la maire de Nouméa…

Ecran géant et public des grands jours dans la salle d'honneur de l'Hôtel de Ville. Où Sonia Lagarde viendra saluer ses supporters : « c'est promis, une nouvelle ère commence dès aujourd'hui !… ».

Lagoon

Internet - Téléphonie - Vidéo

1er Fournisseur d'accès Internet

1 MOIS

d'abonnement ADSL

OFFERT

pour toute nouvelle souscription !

Pour bénéficier de cette offre, présentez vous en boutique avec cette publicité.

CENTRE TEARI Koné
PLEXUS Ducos (1er étage)
SHOP Center Vata (RDC)

Tél : 28 88 88
Email : contact@lagoon.nc
www.lagoon.nc

Offre réservée aux nouveaux abonnés / valable sur les abonnements Primo, Spido, Nitro et Alto jusqu'au 30 Avril 2014
Offre non cumulable avec d'autres remises

Actu.nc
Numéro 9 • vendredi 11/04/2014

› LES GRAPPES D'ENTREPRISE CALÉDONIENNES

Mais où sont les fruits ?

Si les grappes d'entreprises fleurissent en métropole depuis une quinzaine d'années, avec une nette accélération depuis 2009, il s'agit d'un phénomène tout à fait récent en Nouvelle-Calédonie. Après 3 ans d'activité pour les plus anciennes d'entre elles (AMD et Synergie), et alors que deux autres "clusters" ont vu le jour en 2013 (Bois et Développement et Cap'Agro NC), nous avons voulu savoir si ces grappes donnaient des fruits…

Enquête de V. N.

Le traitement des déchets : un enjeu au cœur des préoccupations d'ACOTRED - © DR

En Physique, un "cluster" désigne un agrégat d'atomes dotés de propriétés particulières. Ceux-ci peuvent constituer d'excellents catalyseurs et permettre d'accélérer une réaction chimique. Il en va ainsi des clusters ou grappes d'entreprises qui ont pour vocation d'additionner les forces de leurs membres tout en augmentant leur réactivité et leur performance, grâce à l'émulation et à la mutualisation des moyens. Voilà pour la théorie et l'étymologie…

Dans les faits, les "clusters", ou grappes d'entreprises, sont des regroupements d'entreprises (sous une forme associative), généralement de petite taille (TPE/PME) et appartenant à un même créneau de production ou à une même filière. Elles associent ou intègrent des acteurs de la formation, de la gestion de l'emploi et des compétences, de l'innovation et de la recherche, en fonction des contextes et des initiatives. Ces grappes ont des objectifs voisins de ceux des pôles de compétitivité, mêmes si ces derniers se concentrent plutôt sur la R&D.

En métropole, les cluster concernent près de 30 000 entreprises et 800 000 emplois 1. Plus modestement, ce sont environ 130 entreprises qui sont aujourd'hui regroupées au sein des cinq grappes calédoniennes : AMD (Association Maintenance Durable), Synergie (acteurs des éco-énergies), ACOTRED (collecte et traitement des déchets), Bois et Développement (acteurs de la filière bois) et CAP'AGRO NC (agriculteurs et transformateurs).

Le développement de l'énergie par voie éolienne est un des axes défendus par SYNERGIE - ©DR

FONCTIONNEMENT BUDGÉTAIRE DES CLUSTERS

Concrètement, comment fonctionnent ces associations et de quels résultats peuvent-elles déjà s'enorgueillir ? Budgétairement, celles-ci fonctionnement très majoritairement grâce à des subsides publics. 75 % du budget d'ACOTRED provient ainsi de la Province Sud (qui verse annuellement 8 MF à chacune des grappes…) ; le reste étant le fruit des cotisations. Pour Synergie, dont le budget 2014 est d'environ 24 MF, la part des subventions monte à 95,5 % (PS : 8 MF, PN : 5 MF, Gouv' et CTME : 8,5 MF). Un chiffre homogène avec celui de CAP'AGRO NC dont le budget prévisionnel 2014 (23,6 MF) prévoit des subventions à hauteur de 97 % des dépenses globales. Autant dire que ces clusters sont portés à bout de bras par les institutions (Provinces et gouvernement principalement). Par comparaison, en métropole, le rapport est en moyenne de 80/20 entre Public et Privé. Et Bruxelles a récemment dit "stop", enjoignant tous les clusters à équilibrer au plus tôt leurs budgets avec un maximum de 50 % émanant de fonds "institutionnels".

Le caractère récent des grappes calédoniennes est sans doute un facteur non négligeable quant à leur faible financement "privé" (les cotisations annuelles des entreprises sont faibles et oscillent entre 50 et 120 000 F selon les clusters). Ce financement "privé" à la marge traduit également le fait qu'il faut encore convaincre les entrepreneurs du bien fondé d'une telle démarche. Habitués en travailler en "solo", les entreprises calédoniennes peinent encore à envisager l'intérêt général de telles initiatives. Comme le souligne Estelle Duplessix, animatrice de Synergie : « *nos adhérents demeurent ceux qu'il est le plus difficile à convaincre parmi l'ensemble des acteurs* ». Bernard Builles, directeur de la DEFE (PS), est, lui, convaincu que ce financement « *fait sens* » et « *doit être poursuivi et même développé* », comme en attestent les réflexions actuelles autour de la création de trois nouveaux clusters dans les secteurs des produits naturels, des entreprises qui luttent contre les phénomènes d'érosion et des activités touristiques et nautiques.

UNE NÉCESSITÉ : FAIRE DU BUSINESS

Pour autant, la récente visite d'experts de France Clusters, en décembre 2013, a permis de rappeler le fondement même d'un cluster qui est, comme le rappelle Bernard Builles « *de faire du business* ». Cette visite, voulue et financée par la DEFE, avait donc pour vocation de « *redonner du souffle aux grappes calédoniennes* » quelque peu grippées. Sans évoquer cet éventuel essoufflement, Estelle Duplessix admet volontiers que tous les animateurs de grappe ont le souci « *d'avoir des membres actifs afin d'éviter la "sclérose" associative* ». Un souci partagé par Monique Chemarin, coordinatrice d'ACOTRED qui « *regrette le peu d'expérience associative des membres qui, trop souvent, cherchent à tirer la couverture à eux plutôt que chercher l'intérêt général* ». En évoquant la naissance de CAP'AGRO NC, Erika Millo, présidente de l'association, ne dit pas autre chose en admettant que « *le chemin sera long. Il faut apprendre à travailler ensemble* ».

Et il est bien vrai qu'après 3 années de fonctionnement 2, les résultats visibles de ces grappes restent bien fragiles. Si ACOTRED peut se féliciter d'un projet de mutualisation (impliquant 4 adhérents) avec la prochaine mise en œuvre, à Ducos, d'un lieu de récupération des huiles usagées et si SYNERGIE peut mettre en avant un projet, en cours d'élaboration, de mobilité électrique (soit des véhicules électriques, NDLR) impliquant à la fois des adhérents (Enercal, Quadrant Pacifique, bureau d'études…), des acteurs institutionnels et la section "développement durable" du lycée Jules Garnier, demeure l'impression que l'action des clusters est aujourd'hui principalement axée sur du lobbying d'une part, de la sensibilisation ou de la pédagogie (en milieu scolaire ou auprès du grand public) d'autre part.

Les 5 grappes d'entreprises calédoniennes en chiffres [3]

AMD (Association Maintenance Durable)	40 entreprises	900 emplois
Synergie	20 entreprises	820 emplois
ACOTRED Pacifique	28 entreprises	450 emplois
Bois et Développement	30 entreprises	150 emplois
CAP'AGRO NC	12 entreprises	100 emplois
Total	130 entreprises	2420 emplois

Certes, comme le souligne Monique Chemarin, « *pour faire du business en terme de traitement des déchets, faudrait-il encore qu'une volonté politique se fasse jour en Nouvelle-Calédonie pour favoriser leur collecte et leur tri et que les tentatives pour créer des activités de recyclage ne soient pas découragées* ». D'où la nécessité, sur ce terrain comme sur les autres, de mener un lobbying intensif auprès des autorités pour défendre ces filières. Un rôle clairement défendu par Estelle Duplessix qui rappelle que « *la création de Synergie est le fruit d'une situation de crise. Les acteurs territoriaux de l'éco-énergie étaient en manque de perspective* ». Une naissance sur fond de "crise" qui est d'ailleurs un élément récurrent des grappes calédoniennes. La naissance d'AMD (maintenance industrielle) a ainsi coïncidé avec la fin du chantier de l'usine du Sud. Comme le rappelle Bernard Builles, « *1500 emplois étaient alors menacés. Il était tout à fait logique que nous intervenions sur le plan économique* ». Comme (trop ?) souvent, il faut en effet attendre, ajoute Bernard Builles « *qu'un secteur se sente menacé pour que les gens aient envie de se regrouper* ».

DES ACTIONS MÊLANT LOBBYING ET SENSIBILISATION

Ainsi les grappes calédoniennes, même si elles cherchent parfois à minorer cet aspect, veillent en premier lieu à défendre leurs intérêts auprès des pouvoirs publics et à sensibiliser différents publics sur la nécessité de soutenir leurs filières respectives. Louable certes, mais Bernard Builles consent que les clusters calédoniens « *ne sont pas assez présents sur les terrains de l'innovation, de la R&D et de la veille technique* » et manquent « *de projets collaboratifs de business* ».
Et si, avant toute chose, les grappes apprenaient déjà à mutualiser leurs moyens ? Bernard Builles y est favorable et « *souhaite leur regroupement au sein d'un même espace, avec mise en commun d'un secrétariat par exemple* ». Simple question de bon sens ? Pas si simple que ça manifestement… Monique Chemarin regrette d'ailleurs « *le manque de solidarité entre les grappes* ». Mais si Synergie mène régulièrement des actions conjointes avec AMD, sous forme de cafés-conférences ou de participation commune au salon de l'Étudiant, cette même grappe, abritée à l'Espace Performance de la CCI, si elle ne dit pas non, par exemple, à des locaux communs, estime qu'il faudrait choisir un lieu "neutre" plutôt que les locaux de Centre Sud, gérés par Promo Sud. Il est vrai que la province Sud reprend là d'une main ce qu'elle donne de l'autre, chacune des grappes reversant chaque année environ 1,2 MF à leur principal contributeur, au titre de la location et des charges afférentes. Le chat qui se mord la queue en quelque sorte pour AMD, ACOTRED et Bois et Développement… D'autant plus dommageable que Synergie, avec un local un peu plus vaste, supporte un coût moindre à l'Espace Performance… Interrogé à ce sujet, Bernard Builles admet qu'il faudrait envisager « *une réduction des coûts d'hébergement pour les grappes que nous soutenons* ».

L'organisation commune de "cafés-conférences" par AMD et SYNERGIE. Un premier pas vers la mutualisation des actions des clusters calédoniens ? - ©DR

DU CHEMIN PARCOURU… ET À PARCOURIR

Si tous les clignotants ne sont pas au vert, et loin de là, il convient néanmoins de ne pas noircir le trait et de considérer tout autant le chemin à entreprendre que celui parcouru. Sans action concertée, la filière des entreprises locales impliquées dans les éco-énergies aurait pu être frappée de plein fouet. Aujourd'hui, non seulement des projets locaux ont vu le jour mais de nouvelles perspectives pointent également. La récente visite d'une importante délégation fidjienne, organisée par Synergie, laisse ainsi entrevoir des opportunités de développement pour certains de ses adhérents. Et sans l'action de cluster, la présence d'entreprises calédoniennes à des salons en Malaisie ou en Nouvelle Zélande aurait été impossible.
L'union fait la force… L'idée n'est pas neuve mais il ne suffit pas de l'écrire pour que cela se traduise en actes. Les clusters calédoniens ont encore du "pain sur la planche" pour que de vrais fruits puissent être récoltés. Cela demande de l'ambition, comme celle que manifeste Erika Millo pour Cap'Agro NC pour qui « *les enjeux sont immenses !* », cela demande aussi, peut-être, que le rôle des animateurs/coordinateurs soit étendu, comme le souhaite Monique Chemarin, dont les 35 ans d'expérience en matière de gestion associative, ne manquent pas de poids, et à qui nous laisserons la conclusion : « *il me semble nécesssaire que les animateurs de grappe se voient confier un mandat plus précis, leur accordant un pouvoir étendu. Et je crois que c'est aux financeurs de fixer ce cadre car je ne perds personnellement jamais de vue que nous fonctionnons sur des deniers publics. Une situation à laquelle nous devons d'ailleurs veiller à échapper car être subventionné à 100% ou quasiment, c'est la pire des choses à faire pour espérer la réussite de telles initiatives* ». Un avis que nous ne pouvons que partager…

1 source : France Clusters
2 Bois et Développement comme CAP'AGRO NC, de création récente (respectivement avril et décembre 2013) ne peuvent, très logiquement, pas encore présenter de réalisations concrètes.
3 source : DEFE, Province Sud

Actu.nc
Numéro 9 • vendredi 11/04/2014

Gérer son argent, ça “banque” énormément

En octobre 2012, 62% des tarifs moyens des services bancaires les plus couramment utilisés étaient plus élevés dans les collectivités d'Outre-mer du Pacifique qu'en métropole, selon l'IEOM. Encore un symptôme de la vie chère en Calédonie. Plus d'un an après, un accord permettant la baisse de ces tarifs était signé par le Haut-commissariat et la Fédération des banques. Une loi est venue renforcer ce dispositif afin d'encadrer la révision annuelle des frais bancaires. La baisse est donc amorcée, même si pour l'instant, ça ne se voit pas vraiment sur nos relevés.

Les relations sont orageuses entre les Calédoniens et leurs banques. C'est unanime, les frais bancaires sont très chers, ils font même halluciner les représentants de métropole en visite dans le pays. Fin 2012, Régis Dos Santos, le président du syndicat national des banques, l'avait lui-même reconnu. « *Pour nous, il est très clair qu'un secteur comme la banque doit participer à l'effort de lutte contre la vie chère. Chacun doit apporter à son niveau sa contribution. Je ne comprendrais pas qu'on demande de faire un effort à la grande distribution et pas au service bancaire par exemple* ». La remarque, relayée dans le quotidien local, n'avait pas reçu d'écho. Mais en juillet 2013, lors de la visite de Jean-Marc Ayrault, l'ancien premier ministre enfonce le clou. « *On m'a donné des chiffres qui sont exorbitants, je n'y croyais pas(...). Faire payer les frais bancaires trois, quatre ou cinq fois plus qu'en Métropole, je ne trouve pas ça juste* », avait déclaré l'ancien Premier ministre.

Dans un rapport de 2012, l'IEOM a comparé les principaux frais bancaires à ceux appliqués en métropole[1]. 62 % d'entre eux étaient plus élevés qu'en métropole. Dans une autre note publiée en octobre 2013, le même établissement

> *« Les écarts les plus marquants restent les frais de tenue de compte (par an) »*

précise que « *les écarts les plus marquants restent les frais de tenue de compte (par an), les frais de mise en place d'une autorisation de prélèvement, la carte de paiement à autorisation systématique et les commissions d'intervention* ». Les Calédoniens ont vu rouge. Certes, les services bancaires ne pèsent pas très lourd dans le budget des ménages mais ils s'ajoutent à la longue liste des prix surgonflés. La diminution des frais bancaires est devenue l'une des dispositions du protocole vie chère signé, après douze jours de grève générale, le 27 mai 2013 [1]. Restait alors une question cruciale : Concrètement, comment faire baisser les tarifs bancaires en Calédonie ?

LA DISCUTION PLUTÔT QUE LES ORDRES

En métropole, c'est l'Etat qui négocie les tarifs avec les établissements mais en Nouvelle-Calédonie, selon la loi du 20 novembre 2012 relative à la régulation économique Outre-mer, le gouvernement peut prendre un décret pour imposer le prix des services bancaires. Cette mesure est radicale et avant d'en arriver là, le Haut-commissariat a préféré entamer des négociations. En juin, les banques ont donc proposé de revoir leurs tarifs à la baisse mais ce premier effort a été jugé insuffisant par le Haut-commissaire qui leur a demandé de revoir leur copie. Un peu plus tard, le 2 octobre exactement, l'Assemblée Nationale adopte un amendement présenté par le gouvernement à l'initiative du député Gomès. Ce nouveau texte renforce le pouvoir du Haut-commissaire dans sa

Les tarifs en baisse depuis le 1er février

L'accord signé le 23 décembre 2013 entre le Haussariat, la fédération bancaire qui regroupe l'ensemble des banques de Nouvelle-Calédonie et l'OPT prévoit la baisse ou le gel de 16 tarifs bancaires. Il est appliqué depuis le 1er février 2014.

Baisse de 20%, en deux fois (10 % au premier février 2014, 10 % au premier octobre 2014) du tarif hors taxes.

Baisse de 15 % au premier février des frais bancaires hors taxes des comptes inactif (aucun mouvement dans les douze derniers mois). 15 % de baisse sur la mise en place, la révocation ou la modification du montant d'un virement permanent vers un autre compte bancaire en Calédonie. Les frais d'opposition sur chèque ont également diminué de 15 %.

Abonnement Internet : les banques s'engagent à proposer à leur clientèle un abonnement nouveau complétant leurs offres actuelles. Cet abonnement permettra la consultation des comptes, la commande chéquier et de RIB. Le prix de cet abonnement sera de 4 800 francs par an, il doit être proposé avant le 1er octobre 2014.

Gratuité sur les chèques de banques à partir du premier février 2014 (dans la limite de deux chèques par mois).

Gel des tarifs jusqu'au 31 décembre 2014 concernant les retraits d'espèces au guichet de l'agence teneur de compte, les paiements par virement bancaire, les cartes de paiement à autorisation systématique, les retraits d'espèces, par carte, dans un distributeur automatique d'une autre banque en Nouvelle-Calédonie. De l'abonnement internet « toutes options ».

Maintien de la gratuité jusqu'au 31 décembre 2014 sur l'ouverture et la fermeture de compte, le changement d'adresse, la délivrance à la demande de relevés d'identité bancaire ou postale, la domiciliation des virements bancaires ou postaux, l'envoi mensuel d'un relevé des opérations effectuées sur le compte, l'encaissement de chèque et de virements bancaires ou postaux libellés en francs CFP. Le retrait de chéquiers ou cartes bancaires. Le dépôt d'espèces au guichet et l'organisme teneur de compte. Le paiement par prélèvement ou par titre interbancaire de paiement en faveur de bénéficiaires locaux et la consultation, à distance, par internet ou téléphone, du solde du compte.

L'OPT est concerné par la baisse liée aux frais d'émission de chèque de banque (gratuité) et s'engage à proposer un abonnement internet à 4 800 francs, hors taxes, par an, au plus tard au 1er octobre 2014.

Diminution des frais annuels de tenue de compte depuis le 1er février 2014 [1]

	OPT	BNC	BCI	BNPPNC	SGCB	Moyenne	CCSF[2]
Octobre 2013	2312	5588	gratuit	6972	6300	4234	1726
Avril 2014[3]	2312	5028	gratuit	6276	5566	3836	1726
Réduction	0%	10%	0%	10%	11,60%		

Les tarifs ne tiennent pas compte de la seconde baisse de 10% prévue le 1er octobre 2014.
Comité consultatif du secteur financier. Il s'agit de la moyenne des tarifs de 126 éétablissements de crédit métropolitain représentant 98,5% des parts de marché des comptes de particuliers, chiffre de l'IEOM.
Chiffres obtenus sur les plaquettes d'information de chaque banque au premier avril 2014

Comparaison de trois tarifs bancaires calédoniens et métropolitains en oct. 2013

	OPT	BNC	BCI	BNPPNC	SGCB	CCSF[2]
Mise en place d'une autorisation de prélèvement automatique	Gratuit	1606	980	1680	1680	334
Retrait dans un distributeur automatique d'un autre établissement dans le territoire avec une carte de paiement internationale (1er retrait).	0	137	105	0	105	0
Carte de paiement à autorisation systématique	2940	4 925	3570	4410	6195	3564

concertation avec les banques. « *En cas d'échec des négociations, (il) fixe par arrêté, après avis de l'Institut d'émission d'Outre-mer, le prix global maximum de la liste des services bancaires* ». L'étau se resserrait sur les banques.
Le 23 décembre, la Fédération bancaire qui regroupe les quatre établissements du pays conclut un accord avec le Haut-commissariat qui y associe l'OPT(lire notre encadré). « *Même si les banques sont dures en affaires, elles étaient ouvertes à trouver un accord, ce n'est pas dans leur intérêt d'aller au clash,* précise Marie-Paule Tourte-Trolue, secrétaire générale adjointe du Haut-Commissariat. *Elles ont leurs arguments : leurs coûts de fonctionnement et d'exploitation sont supérieurs à ceux de la métropole, il y a une forte concurrence dans le secteur en Calédonie et si un client n'est pas content, il peut aller ailleurs. Mais les banques tiennent à leur image et lorsqu'elles sont pointées du doigt par la pression publique, c'est dans leur intérêt de coopérer* ». Contactée à plusieurs reprises, la Fédération des banques n'a pas répondu à nos solicitations

> *« Les banques tiennent à leur image et lorsqu'elles sont pointées du doigt par la pression publique, c'est dans leur intérêt de coopérer »*

Selon Christophe Coulson, président de la CFE-CGC de Nouvelle-Calédonie qui fait partie de l'intersyndicale « vie chère », « *les principales requêtes que nous avions formulées ont été entendues. Maintenant, j'espère qu'il y aura une suite* ». La suite est d'ores et déjà prévue par la loi grâce à l'amendement du 2 octobre 2013. Chaque année, en juin, les banques devront faire des propositions au Haut-commissariat pour déterminer leur tarif de l'année suivante. Les propositions devront, bien sûr, être orientées à la baisse et les négociations aboutiront à un nouvel accord, au plus tard le premier septembre de chaque année. Si ce n'est pas le cas, le Haut-commissaire pourra, lui-même, fixer les prix. « *C'est une bonne chose,* estime Marie-Paule Tourte-Trolue, *il y a maintenant un cadre et les banques ne peuvent pas s'y soustraire. Par ailleurs, les négociations se mènent sur place, en Calédonie* ». Si la baisse des frais bancaires ne pèse pas encore très lourd dans le budget des ménages calédoniens, ça pourrait changer dans les deux ou trois ans à venir.

Virginie Grizon

1 - Protocole signé par le président du congrès, du gouvernement, des assemblées des trois provinces, les partis politiques présents au congrès, l'intersyndicale vie chère, les organisations représentatives des employeurs, les parlementaires et l'Etat.

Michel Davarend, président de l'UFC Que choisir ? **« Les banques font tout pour être critiquées »**

Que pensez-vous de l'accord conclu entre le Haut-commissariat et les banques Calédoniennes en décembre dernier ?

Michel Davarend : ça ne change pas grand-chose à la situation. La plupart des mesures seront intégralement mises en application en octobre ce qui signifie que la baisse des frais bancaires est minime en 2014. J'ai calculé qu'en moyenne sur l'année, ça représente une économie de 800 à 1 000 francs. Parmi les mesures prises, certaines ne concernent que peu de gens. Les chèques bancaires, par exemple, sont maintenant gratuits, mais ce n'est pas quelque chose que l'on utilise quotidiennement. Enfin, on annonce 15 % de réduction sur des frais de compte inactif. On se demande un peu pourquoi les banques prélèvent encore des frais de compte lorsque ce compte n'est pas utilisé.

Comment limiter les frais bancaires ?

M.D. : je maintiens que les frais bancaires sont trop élevés mais il faut aussi savoir se remettre en question. Le consommateur doit être vigilent et les gens doivent apprendre à gérer leur compte. Evidemment, il faut éviter les découverts et remettre certains achats à plus tard lorsque c'est nécessaire. Parfois, il vaut mieux acheter à crédit que de se mettre à découvert. Autre chose, les consommateurs ne sont pas obligés d'accepter les packages que proposent les banques s'ils n'utilisent pas les prestations incluses dans ce package. Enfin, une banque est un commerçant comme un autre, on doit pouvoir marchander nos frais. Les gens ne le savent pas forcément mais c'est tout à fait possible.

Mais il n'est pas toujours simple de rencontrer un conseiller...

M.D. : c'est effectivement l'un des reproches que l'on peut faire aux banques aujourd'hui. Il n'y a plus de relation entre les conseillers financiers et leurs clients. Bien souvent, on a affaire à des automates et lorsqu'on essaye d'appeler quelqu'un au téléphone, on tombe sur des répondeurs. Je ne remets pas du tout en cause le personnel des banques mais c'est le système bancaire qui est ainsi fait. Dans la vie, nous sommes parfois confrontés à des situations délicates, un changement de travail ou un problème personnel qui rend notre situation financière difficile. En discutant avec un conseiller, on peut trouver une solution transitoire. Mais comme c'est devenu compliqué, les gens ne font plus les démarches et laisse leur situation s'aggraver. Certes tout est critiquable, mais les banques font tout pour être critiquées.

Propos recueillis par,
Virginie Grizon

› REPÈRES

La baisse des frais bancaires sous contrôle

Conformément à la loi sur la régulation bancaire et financière d'octobre 2010, l'IEOM a mis en place un observatoire chargé d'étudier les tarifs bancaires pratiqués dans les collectivités d'Outre-mer du Pacifique.
Il publie, tous les six mois (en avril et octobre de chaque année, bulletin consultable sur le site Internet de l'IEOM), un relevé de comparaison des frais bancaires. Ces études permettent, d'une part, de vérifier l'application de l'accord de décembre 2013 et d'informer sur les marges entre les prix métropolitains et calédoniens. Le Haut-commissariat s'appuie sur cette note pour suivre les évolutions et mener les discutions avec les banques l'année suivante.

UNE PREMIÈRE, UN EXEMPLE

L'accord conclu entre le Haut-commissariat et les banques est une première sur l'ensemble de l'Outre-mer français. Cette mesure pourrait être utilisée en Polynésie où les frais bancaires sont encore plus élevés qu'en Nouvelle-Calédonie. A noter qu'en octobre 2011, les tarifs bancaires ont été majoritairement orientés à la baisse en Nouvelle-Calédonie, à la hausse en Polynésie et inchangés à Wallis et Futuna. Pour une majorité des services bancaires les plus couramment utilisés par la clientèle, les tarifs demeurent plus élevés dans les territoires du Pacifique qu'en métropole en octobre 2012.

ET MAINTENANT ?

Fin avril 2014 : L'étude de l'IEOM devrait être publiée et consultable sur son site Internet (http://www.ieom.fr/nouvelle-caledonie).
Du 1er juin au 1er septembre 2014 : Négociations entre la Fédération des banques de Nouvelle-Calédonie et le Haut-Commissariat pour une seconde baisse des tarifs bancaires. L'objectif à terme est de s'approcher des prix métropolitains.
31 décembre 2014 : Fin de l'accord signé le 23 décembre 2013
1er janvier 2015 : Mise en application du second accord et application des tarifs bancaires signés au premier septembre 2014 au plus tard.

› NICKEL

Prony-Pernod : un gisement prometteur

Voté par l'assemblée de la province Sud la semaine dernière, signé dans la foulée, l'accord d'exploration des gisements de Prony-Pernod, dans le Grand Sud, a fait l'objet de vifs débats. La province Sud insiste sur le bien fondé de cette décision dans la mise en place d'une réelle stratégie minière et de son engagement pour défendre l'intérêt général sur le dossier minier.

Cynthia Ligeard (au centre), Bertrand Madelin, directeur de la branche Nickel d'Eramet (à gauche) et Peter Poppinga (Vale Canada à droite) ont signé samedi la convention ouvrant la voie à l'exploration des gisements de Prony et Pernod.

A eux deux, les gisements de Prony et Pernod représentent au moins 3 millions de nickel métal, selon les relevés géologiques déjà effectués. Autant dire qu'ils suscitent la convoitise des industriels et donnent le tournis aux politiques. Leur exploration, plusieurs fois annoncée, va enfin pouvoir commencer, avec la signature d'un accord entre la province Sud, Eramet et Vale.

Concrètement, une joint-venture (la JVco), avec pour actionnaires Eramet et Vale (33% chacun) et la province (à hauteur de 34 %) sera chargée de l'exploration, qui se déroulera dans les quatre ans à venir, mais le financement sera lui uniquement à la charge des industriels.

« Cette prise en charge financière par les industriels intègre également l'ensemble des travaux de réhabilitation des sites dégradés de la zone d'exploration. Le coût supporté par Vale et Eramet pour les études et les travaux environnementaux s'élève à 1,3 milliard de francs. La province Sud quant à elle ne versera pas un centime dans ce programme », se félicite Cynthia Ligeard.

Pendant toute la durée de cette phase, la province Sud annonce qu'elle organisera les consultations nécessaires pour garantir la plus grande transparence sur ce dossier. Seront associés notamment les communes du Mont Dore et de Yaté, les populations locales ainsi que les coutumiers. Le Comité Consultatif des Mines, le Conseil des Mines ainsi que l'Assemblée de la province Sud seront également consultés. Et à l'issue de cette phase de 4 ans, les élus de la province Sud disposeront des éléments nécessaires pour décider de poursuivre ou non ce programme (Art 29-3 du PGA) .

PRUDENCE CONTRE PILLAGE

Un schéma qui est loin de faire l'unanimité : « *On est en train de brader Prony–Pernod* », a notamment dénoncé Calédonie Ensemble, rejoint par Roch Wamytan, qui parle lui de « *nouveau pillage au profit des multinationales* ».

Calédonie ensemble et le FLNKS estiment en effet que la contrepartie financière est bien faible et auraient souhaité une prise de participation plus importante de la province afin de mieux contrôler la ressource.

Réponse de Cynthia Ligeard : « *une participation plus importante, c'est aussi une prise de risque plus importante, l'exemple des déboires financiers de l'usine du Nord est à ce titre significatif, avec un endettement estimé de presque 300 milliards à la charge de la collectivité du Nord* ».

«Propos mensongers»

Suite aux accusations portées conjointement par Calédonie Ensemble et le FLNKS, la présidente de la province Sud contre-attaque :

«*En décembre 2008, Philippe Gomes avait conclu un accord qui a été cassé en 2011 par décision des tribunaux. Cet accord, conclu de manière opaque et précipitée avec la SLN, prévoyait un gain pour la province Sud de 75 milliards de francs. Mais ce que Philippe Gomez omet de rappeler c'est que son montage était à l'identique de celui réalisé pour l'usine du Nord par Paul Neaoutyine avec André Dang. Une participation certes à hauteur de 50% mais une prise de risque à 50% aussi.* »

« *En comparaison, le protocole voté par la province Sud prévoit un retour de plus de 130 milliards de francs avec zéro effort d'investissements de la province et zéro prise de risque d'endettement. Les deniers publics sont ainsi complètement préservés et avec eux l'intérêt général des Calédoniens.* »

« *Ce dossier permet de comprendre les deux logiques diamétralement opposées de l'action publique en matière de développement économique : il y a la logique portée de concert par Calédonie Ensemble et le FLNKS. Une logique d'inspiration marxiste qui amène les collectivités publiques à devenir des opérateurs économiques avec des prises de risque d'endettement majeur.* »

Cynthia Ligeard considère que « *le rôle des Institutions est avant tout d'offrir un cadre favorable de développement économique à la société civile dans l'intérêt des populations. Dans ce cas, il s'agit de pérenniser l'emploi dans le secteur minier, de valoriser chaque tonne de minerai extrait et de permettre sa transformation sur place.* »

› VIE CHERE

Le dispositif anti-trust sur les rails

Il y aura bien une autorité de la concurrence calédonienne. Réuni il y a une semaine, le Congrès a voté sa création, complétant ainsi le dispositif anti-trust, au point mort depuis novembre.

Le 8 mars dernier, Calédonie ensemble avait déposé dix-sept amendements, soulevant notamment le problème de la période transitoire qui s'annonce, entre la loi anti-trust promulguée en novembre – et qui prévoit l'examen des projets de création d'entreprises susceptibles d'être en situation de monopole par le nouvel organisme – et la mise en place opérationnelle de l'Autorité, qui devrait prendre plusieurs mois. La solution a donc été trouvée par le Congrès : les projets en cours et très avancés sont exclus du champ de la future autorité. Sont donc exemptés de grand oral, les projets ayant obtenu une autorisation d'urbanisme commercial, un permis de construire, et dont les chantiers étaient déjà ouverts avant le 21 novembre 2013. Ce qui exclut, par exemple, l'extension de Carrefour Kenu'In ou encore le Decathlon de Dumbéa, dont l'ouverture est annoncée pour août prochain. Actu.nc a eu l'occasion de dire tout le mal de ce dispositif qui prévoit déjà des exceptions à une règle absurde.

Fédération des entreprises
MEDEF NC
vinciales du 11 mai 2014
C interpelle les responsables politiques
pour un pacte économique et social avec le MEDEF-NC
14 Questions pour construire
le Pacte Économique et Social de 2014

› PROVINCIALES

Le Medef veut peser sur le débat politique

L'organisation patronale a décidé d'interpeller les candidats aux provinciales. « On sait que les politiques sont focalisés sur la question institutionnelle, mais ça servira quoi d'avoir une solution consensuelle si derrière on a une économie en rade et un chômage qui explose », lance Daniel Ochida, coprésident du Medef. L'organisation a donc demandé des rendez-vous aux groupes représentés au Congrès afin de les interroger sur quatorze questions clés concernant l'économie et connaître leur stratégie en matière de développement économique.

› WWW.NC-ECO,

L'économie calédonienne surfe sur la toile !

L'Observatoire économique de Nouvelle-Calédonie existe depuis peu ! Fruit d'un long travail, NC-éco est un site internet qui centralise, analyse et met en perspective l'information économique de Nouvelle-Calédonie. Mode d'emploi d'un des projets phare de la CCI pour sa mandature 2009/2014.

QUE TROUVE-T-ON SUR CETTE PLATE-FORME ?

Les entreprises, les porteurs de projet, les chargés de missions et les institutions vont être très intéressés par ce site innovant. En mutualisant les données des principaux partenaires (Isee, IEOM, IDC-NC, MEDEF-NC ou encore Chambre territoriale des Notaires), NC-éco permet aux internautes d'accéder sur un seul site à une information décisionnelle directement exploitable. « *C'est un véritable outil d'aide à la décision qui permet d'observer, de suivre, de comprendre et d'anticiper tout ce qui concerne l'activité économique. Ce site inédit met à votre disposition des indicateurs sectoriels. Il vous permet de vous positionner dans votre univers concurrentiel, de vous comparer à d'autres qui évoluent avec les mêmes contraintes et de mieux maîtriser votre environnement* » souligne Pierre Kolb, président du comité de pilotage de NC-éco. Un des principaux enjeux de ce site est d'être le plus transparent possible, facteur de progrès qui pourrait bien augmenter la compétitivité des entreprises et à plus long terme tirer vers le haut l'économie calédonienne.

DES INFORMATIONS, MAIS PAS QUE...

Plus qu'un observatoire économique, NC-éco est une plate-forme d'échanges qui donne la parole aux utilisateurs en leur permettant de poser des questions d'ordre économique en ligne, de partager leurs commentaires et d'obtenir des réponses. Quel est l'environnement concurrentiel d'un secteur ? Comment se porte t-il ? Que disent les indicateurs financiers qui permettent d'analyser les tendances ? Autant de questions auxquelles NC-éco pourra apporter des réponses précises. Et pour que ces données soient fiables et utilisées en toute confiance, « *les trois valeurs de NC-éco sont : la neutralité, la transparence et l'indépendance* » rajoute Pierre Kolb. En plus d'être ultra pointu et performant, le site se veut très pédagogique et propose des tutoriels d'utilisation. Face à ces explications, on ne peut que saluer le travail accompli et inciter les entreprises à se rendre sur le site.

> *« L'objectif du site est qu'il devienne la référence en matière d'information économique »*

M.D

**Le site a été construit autour de six axes.
Nc-eco.nc est accessible à tous à l'exception de la rubrique « Mon secteur, mes chiffres clés » réservée aux ressortissants de la CCI qui pourront directement obtenir leur code d'accès auprés de la Chambre consulaire.**

Actu.nc
Numéro 9 • vendredi 11/04/2014

Handicap : changement de cap

Avec deux nouveaux centres spécialisés inaugurés début 2014 et une politique d'inclusion des élèves handicapés en milieu scolaire, la Nouvelle-Calédonie semble progresser de manière significative et proposer des solutions de plus en plus adaptées aux enfants et adolescents handicapés du territoire. État des lieux.

Enquête de Julie Alexandre

Célébration d'Halloween en octobre dernier à la Maison Gabriel Poëdi.

© MGP

L'institut spécialisé autisme « Les Lucioles » a été inauguré le 3 mars dernier, tandis que la « Maison Gabriel Poëdi », structure d'accueil spécialisée pour les personnes polyhandicapées, a fêté son lancement le 19 mars. Un début d'année 2014 rempli d'espoir pour la prise en compte du handicap en Nouvelle-Calédonie ! Il aura fallu plusieurs années pour que ces deux projets se concrétisent. Même si le territoire manque encore d'un centre spécialisé pour les troubles psychiques, du comportement et de la conduite, l'ouverture de ces deux établissements est une réelle avancée. La Maison Gabriel Poëdi aura finalement vu le jour 15 ans après la présentation du projet par Gabriel et Catherine Poëdi, parents d'un enfant polyhandicapé, au Gouvernement. « *Il a fallu convaincre les politiques de l'utilité de la création d'un établissement médico-social pour les personnes polyhandicapées* », souligne Béatrice Ponot, directrice de la structure. « *Ce projet a coûté 1,3 milliard de CFP au total, dont 1 milliard financé par le Gouvernement de la Nouvelle-Calédonie et 300 millions par l'Etat. Aujourd'hui, nous sommes uniquement subventionnés par le Gouvernement.* » Le centre accueille actuellement 30 jeunes âgés de 6 à 26 ans et propose une prise en charge globale de ses occupants. Cet établissement spécialisé ne ressemble ni à un hôpital, ni à une clinique, mais plutôt à une grande maison conviviale et fonctionnelle. Elle est notamment constituée de 3 « villas » dans lesquelles se trouvent les chambres des jeunes, d'un grand espace extérieur où les enfants cultivent leur potager, d'une balnéothérapie, d'un réfectoire, d'une salle de jeux, etc. En dehors des gestes du quotidien et des séances de soins, de nombreuses activités ludiques sont proposées aux enfants : des ateliers musique, cuisine, sport…

> *« Nous ne voulons pas que les enfants et adolescents que nous accueillons vivent en autarcie. »*

© MGP

Les jeunes polyhandicapés de la Maison Gabriel Poëdi participent à de nombreux ateliers : peinture, cuisine, sport…

UNE VOLONTÉ D'OUVERTURE VERS L'EXTÉRIEUR

L'objectif de Béatrice Ponot est de permettre aux jeunes polyhandicapés de pouvoir également s'ouvrir vers l'extérieur : « *Nous ne voulons pas que les enfants et adolescents que nous accueillons vivent en autarcie. Même s'il est parfois difficile de sortir, car la plupart des lieux publics sont difficilement accessibles aux personnes handicapées à Nouméa, les professionnels du centre ont pour mission d'organiser des activités pour les enfants à l'extérieur, par exemple au Centre culturel Tjibaou ou à l'aquarium.* », indique Béatrice Ponot. « *Nous avons également pour projet de travailler avec davantage d'associations, qui sont très actives sur le territoire, ainsi qu'avec l'institut spécialisé autisme.* » Constituée de trois pôles - médical, para-médical et éducatif -, la Maison Gabriel Poëdi a fait le choix volontaire de ne pas mettre de professeurs à disposition au sein de son établissement. « *Nous voulons que les enfants, dont les parents souhaitent qu'ils soient scolarisés, puissent aller à l'école. C'est un choix que nous avons fait, non pas dans le but d'écarter les enseignants, mais uniquement pour faire en sorte que les enfants puissent évoluer dans des lieux différents. C'est la raison pour laquelle nous développons de*

Qu'est-ce que le polyhandicap ?

Le polyhandicap est un handicap grave à expression multiple associant déficience motrice et déficience mentale sévère ou profonde et entrainant une restriction extrême de l'autonomie et des possibilités de perception, d'expression et de relation. Le polyhandicap se déclare pendant la grossesse, à l'accouchement de la mère, ou pendant la 1ère année de l'enfant.

plus en plus de partenariats, avec des écoles et des centres culturels. Nous avons donc mis en place un partenariat avec la CLIS (CLasse d'Intégration Scolaire) de l'école élémentaire François Griscelli, qui se situe à Vallée du Tir. L'école prévoit d'ailleurs d'ouvrir une seconde CLIS en juillet 2014. Nous avons également un accord de principe avec l'école Amélie Cosnier, située juste à côté de notre centre à Nouville, qui proposera des temps de scolarisation et de socialisation à certains des enfants que nous accueillons. Il s'agira de leur faire passer du temps dans une classe ordinaire, et de participer à diverses activités avec les autres élèves. »

DE L'INTÉGRATION À L'INCLUSION

Si les centres d'accueil sont spécialisés pour un type de handicap en particulier, l'école doit quant à elle être en mesure d'accueillir tous les enfants, quelle que soit leur déficience. On en distingue plusieurs types : les troubles des fonctions sensorielles (élèves sourds ou malentendants, aveugles ou malvoyants), les troubles des fonctions motrices (élèves présentant une déficience motrice grave) et les troubles des fonctions cognitives (élèves présentant une déficience intellectuelle). « *Au niveau de la prise en compte du handicap et de l'inclusion scolaire, la Nouvelle-Calédonie n'est pas en retard.* », souligne Pascale Matera, inspectrice de l'Education Nationale chargée de l'adaptation et de la scolarisation des élèves en situation de handicap (IEN ASH). « *Je dirais même que la Nouvelle-Calédonie est en avance sur la Métropole, dans le sens où, par manque d'instituts spécialisés en nombre suffisant, les enfants ont été rapidement intégrés dans des classes ordinaires.* » Les textes de loi de 2009 en Nouvelle-Calédonie, qui sont dans le même esprit que la loi de 2005 en Métropole, stipulent que les personnes en situation de handicap ont les mêmes droits que tout citoyen, qu'elles doivent être traitées avec respect et faire partie intégrante de la société. En ce qui concerne les enfants, cela commence bien évidemment par l'école et leur droit à être scolarisés comme les autres. « *Auparavant, nous étions dans une logique d'intégration, qui était souvent mal vécue à la fois par les parents et les enfants.* », poursuit Pascale Matera. « *En effet, ces enfants, lorsqu'ils avaient réussi à être scolarisés, devaient prouver qu'ils étaient capables de suivre comme les autres et de s'adapter à la norme scolaire. Il n'existait pas de suivi individualisé. Aujourd'hui, de plus en plus d'élèves handicapés sont scolarisés et la pratique de l'intégration a évolué vers une politique d'inclusion. C'est désormais aux établissements, au système éducatif et aux enseignants de s'adapter aux besoins spécifiques de l'élève. A la rentrée 2014, nous sommes allés encore plus loin dans cette logique d'inclusion. Le Vice-recteur a envoyé une circulaire à l'ensemble des chefs d'établissement du territoire, en indiquant que les élèves en situation de handicap devaient être désormais inscrits dans une classe ordinaire où ils bénéficieraient du dispositif ULIS (Unités Localisées pour l'Inclusion Scolaire), et non plus inscrits dans une classe spécialisée, avec des intégrations à temps partiel dans les classes ordinaires.* »

> ***Les enseignants sont généralement avides d'informations et de formation, mais ils ont souvent peur de ne pas savoir comment faire.***

> ***Aujourd'hui, de plus en plus d'élèves handicapés sont scolarisés et la pratique de l'intégration a évolué vers une politique d'inclusion.***

UNE NÉCESSITÉ DE COORDINATION

Les enseignants spécialisés ont un véritable rôle de coordination à jouer. Sophie Goujon, enseignante spécialisée, est la coordonnatrice de l'ULIS TFC (Troubles des Fonctions Cognitives) du collège Laura Boula de Wé à Lifou. « *Au collège, les inclusions ont été pensées et mises en place rapidement après la rentrée. J'avais envisagé quelques réticences de la part des élèves handicapés, habitués à être regroupés et cocoonés dans le dispositif ULIS. Ils ont en fait été motivés et partants dès le début. Les inclusions sont ponctuelles, en fonction de leur PPS (Projet Personnalisé de Scolarisation), de leurs capacités, de leurs compétences, mais aussi des difficultés liées à leur handicap. Car même avec des situations d'apprentissage adaptées et des moyens de compensation mis en place, l'inclusion peut avoir des limites et il serait utopique de croire que tous les élèves handicapés puissent être inclus dans toutes les disciplines. L'inclusion n'a de sens que si les élèves y mettent du sens. Au collège Laura Boula, pour cette année, ils sont inclus par 2 ou 3, accompagnés ou non de l'auxiliaire de vie scolaire. Chaque élève scolarisé au titre de l'ULIS a donc un emploi du temps personnalisé, adapté à ses besoins particuliers, avec des temps de présence soit dans une classe ordinaire, soit dans le dispositif.* » Cette politique d'inclusion offre de nombreux avantages : « *Pour l'élève handicapé, c'est bien évidemment l'accès au droit d'être scolarisé avec les autres élèves du collège qui est en jeu.* », poursuit Sophie Goujon. « *Des objectifs d'autonomie, de socialisation et d'apprentissages scolaires sont visés. Outre cela, c'est aussi lui permettre d'être reconnu, considéré comme un élève à part entière dans le collège. Et j'y suis très vigilante. En ce qui concerne l'élève ordinaire, c'est apprendre voire découvrir la différence, la tolérance ; c'est prendre des responsabilités, des initiatives ; c'est aider l'autre lorsque le tutorat est mis en place. Pour les uns comme pour les autres, les bénéfices sont réels.* »

> ***Pour l'élève handicapé, c'est bien évidemment l'accès au droit d'être scolarisé avec les autres élèves du collège qui est en jeu.***

Le saviez-vous ?

Handicap vient de l'anglais « Hand in cap » qui signifie : la main dans le chapeau. Ce terme était utilisé au XVIIIe siècle dans le cadre des courses hippiques. Les meilleurs chevaux étaient « handicapés », c'est-à-dire qu'on leur imposait des difficultés supplémentaires, afin de maintenir l'égalité des chances avec les moins bons. Puisque tous les chevaux se retrouvaient au même niveau, les paris se faisaient donc complètement au hasard, l'issue de la course étant incertaine. Cela revenait en quelque sorte à mettre tous les noms des chevaux au fond d'un chapeau et à tirer au sort le nom du futur vainqueur.

› TÉMOIGNAGE D'UN PARENT D'ÉLÈVE
« Que pensez-vous de la politique d'inclusion ? »

Anna-Eve, élève handicapée scolarisée au titre de l'ULIS au collège Laura Boula de Wé, est incluse en cours de Technologie, Drehu, Physique-Chimie et en atelier Cuisine. Sa mère, Ginette Lalié de la tribu de Luecila, est ravie de cette nouvelle organisation et témoigne : « *Quand les élèves sont inclus dans les classes, ça les fait sortir de l'ULIS. Ils vont avec les autres élèves et c'est une façon de leur dire « tu peux faire quelque chose avec les autres ». Ça les met en confiance, ça les fait grandir. Quand Anna-Eve rentre à la maison et qu'elle a été en inclusion, elle est vraiment contente. Le soir, elle regarde son emploi du temps pour savoir ce qu'elle a le lendemain et je trouve que ça la responsabilise.* »

DES INTERROGATIONS POUR DEMAIN

Certes, des centres spécialisés voient le jour et le système scolaire s'adapte de plus en plus aux élèves handicapés, mais encore faut-il être en mesure de leur proposer des évolutions possibles. Quelles perspectives d'avenir après l'école ? Quels débouchés professionnels ? Quelles solutions pour les personnes qui ne sont plus en âge d'être scolarisées ou prises en charge par une structure spécialisée ? En ce qui concerne l'employabilité, de gros efforts restent à faire en Nouvelle-Calédonie. Même si l'un des textes de loi de 2009 institue l'obligation d'embauche pour les entreprises de plus de vingt salariés dans la proportion de 2,5% de l'effectif, très peu d'entreprises jouent le jeu. Les nombreuses associations actives sur le territoire, et notamment le Collectif Handicaps, soulignent également la problématique de l'accessibilité dans les lieux publics du territoire. Il y a eu d'importants progrès réalisés depuis plusieurs années, mais le chemin est encore long pour apporter des solutions globales et faire évoluer les mentalités. D'autres caps restent donc à franchir.

UN BESOIN LÉGITIME D'INFORMATION ET DE FORMATION

Afin de mettre en œuvre une politique d'inclusion dans le milieu scolaire, il est important de faire évoluer les mentalités et d'accompagner les professeurs dans ce changement. « *Les enseignants sont généralement avides d'informations et de formation, mais ils ont souvent peur de ne pas savoir comment faire. Ils continuent de penser qu'il est préférable pour l'élève handicapé de n'avoir cours qu'avec l'enseignant spécialisé, ce dernier ayant suivi une formation spécifique.* », précise Pascale Matera. « *Le Vice-rectorat fait actuellement un véritable effort de formation des équipes pédagogiques, le but étant de les aider à organiser le parcours des élèves handicapés scolarisés dans leur établissement.* » Sophie Goujon ajoute : « *Dans ma fonction de coordinatrice, j'ai une mission d'enseignement mais aussi une mission d'organisation du dispositif ULIS avec, et c'est essentiel de mon point de vue, un accompagnement et un soutien professionnel auprès des enseignants non spécialisés qui se sentent démunis et qui, pour la plupart, ont légitimement besoin d'être rassurés. Car ce n'est pas simple et l'inclusion bouleverse leurs habitudes, leurs modes de pensée et de fonctionnement. Je pense que le processus va se mettre en place progressivement mais sûrement. J'en veux pour preuve certains collègues qui, ayant déjà inclus des élèves handicapés, ont d'emblée une approche et un regard positifs sur cette nouvelle organisation.* »

© Sophie Goujon

Inclusion de deux élèves handicapés au Collège Laura Boula à Lifou, dans une classe de 6ème en cours de technologie. L'enseignante explique la tâche à accomplir. L'AVS (Auxiliaire de Vie Scolaire) est présente pour compenser les difficultés de concentration, de compréhension, d'écriture et de lecture.

© Sophie Goujon

Inclusion de deux élèves handicapées (1er plan) au Collège Laura Boula à Lifou, dans une classe de 4ème SEGPA en atelier cuisine. Ces deux élèves sont complètement autonomes pour cette inclusion.

Actu.nc
Numéro 9 • vendredi 11/04/2014

Un décret qui aura du mal à passer...

Mercredi 3, un projet de décret présenté par l'Etat au gouvernement a fait face à des avis défavorables et mécontents de la part des chasseurs, armuriers, tireurs sportifs et du gouvernement de Harold Martin. En effet, il s'agirait de remettre en cause la réglementation sur la détention et l'acquisition des armes à feu. Une des applications spécifiques à la Nouvelle-Calédonie concerne la mise en place d'un quota maximal de quatre armes de chasse par personnes et de huit armes de tir sportif. Au delà de ces chiffres, le détenteur légal devra se séparer de ces objets et les remettre aux autorités s'il ne veut pas être dans l'illégalité et craindre un contrôle. Autre changement : le passage obligatoire des armes, avant leur mise en vente, par le Banc national d'épreuve de Saint-Etienne (service unique en France qui s'assure de la sécurité des armes pour l'usager), qui augmenterait considérablement les tarifs. Le gouvernement a émis un avis défavorable et son président Harold Martin a l'intention de demander un nouveau texte au Premier ministre Manuel Valls. Si ce décret est appliqué, ce serait un retour en arrière en matière de réglementation calédonienne : en effet, avant 2011, le quota d'armes de chasse autorisées étaient aussi de quatre.
L'an dernier la mesure avait fait frémir tout le monde et surtout les tiroirs-caisses des armuriers !

Le zika s'accélère

La zone de Voh, Koné et Pouembout connaît une apparition inquiétante de nombre de cas détectés de zika depuis le mois de mars. Il semblerait que la côte Ouest soit atteinte du zika elle-aussi. Selon Pascale Domingue Ména, médecin référent des services sanitaires et sociaux de la province Nord, « *l'épidémie est en pleine explosion, il faut compter dix fois plus de cas que ceux annoncés* ». La Direction des Affaires Sanitaires annonce à ce jour 548 cas confirmés de zika. Chaque semaine, c'est 80 nouveaux cas de zika qui sont enregistrés alors que l'année dernière, à la même période, le nombre de cas détectés était de 10. La vigilance est toujours de mise.

Un mort à Magenta

Vendredi 4 au soir, une bagarre a éclaté au milieu de la rue de Prony, à Magenta, impliquant une dizaine de personnes alcoolisées. A l'arrivée de la police et des pompiers, seules cinq personnes étaient encore sur les lieux. Parmi elles, Stephen Pham, en arrêt cardio-respiratoire. La victime est décédée peu de temps après. Une autopsie est attendue afin de déterminer les causes exactes de sa mort. Pour le moment, une enquête est en cours pour savoir ce qui s'est réellement passé, les circonstances de ce drame restant floues. Selon plusieurs témoignages, avant que la bagarre ne se poursuive à mains nues, un sabre d'abattis et un fusil sous-marin auraient servi d'armes. Un homme a également été blessé par balle à l'épaule.

Drame au raid de Voh

Samedi 5, un jeune homme de 18 ans est décédé d'un arrêt cardio-vasculaire durant le raid de Voh. Le coureur aurait été retrouvé six heures après le départ du mini-raid de 8 kilomètres, le corps inanimé à une centaine de mètres du sentier. Cette course était la première de la saison pour les raids du Nord.

De Gauche à droite, SOCHOUCOE Daniel, KAMODJI Jean-Paul, KAMODJI Brice, KATE Anderson.

La belle à 4 !

Vendredi 4, quatre détenus âgés de 22 à 23 ans, se sont évadés du Camp-Est. Ces derniers ont attendu la ronde pour forcer la porte du bâtiment, franchir les grilles du terrain de sport et, passer par-dessus le mur d'enceinte à l'aide de draps tressés. Le gardien posté devant l'entrée de la prison a aussitôt déclenché l'alarme en voyant deux détenus à l'extérieur de l'établissement. La police a effectué des patrouilles terrestres ainsi que le survol de la zone en hélicoptère mais sans succès. Daniel Sochoucoe, originaire de Nakéty, Kate Anderson et les cousins Jean-Paul et Brice Kamodji ne sont a priori pas dangereux et purgeaient leurs peines pour vols.

Du nouveau sur les gélules toxiques

Une semaine après l'alerte sanitaire, nous savons désormais que l'importateur-vendeur de ce produit n'a pas effectué d'autres commandes. Ce dernier s'est engagé à détruire les derniers cartons qui devraient bientôt arriver sur le territoire. Petit rappel des faits : mercredi 26, une alerte sanitaire avait été déclenchée par la Direction des Affaires Sanitaires et Sociales à propos de gélules amaigrissantes contenant de la sibutramine, une substance interdite depuis 2010. Le nom du produit est Collagen Slim Fit. Ces gélules fabriquées aux Etats-Unis dont le packaging est exclusivement rédigé en anglais représentent un risque pour la santé de ses consommateurs. A ce jour, aucun produit n'a été ramené au magasin ou à la Direction des Affaires Economiques.

› LE CHIFFRE

1,6

C'est, en milliard de francs, le montant de la dette contractée par l'Agence sanitaire de Wallis-et-Futuna auprès du CHT Gaston-Bourret. Lundi, des membres de l'USTKE ont manifesté dans le hall de l'hôpital pour réclamer le paiement de la somme due par l'Etat, gestionnaire de l'agence.

Tentative de suicide ou acte criminel ?

Mercredi 3, un convoyeur blessé par balle à l'abdomen, a été pris en charge par les pompiers de Païta sur le secteur Port-Laguerre. Transporté au CHT Gaston-Bourret, ses jours ne sont pas en danger. La piste du suicide est privilégiée mais l'action criminelle n'est pas écartée pour le moment.
Dans l'exercice de ses fonctions, l'homme aurait fait une pause au bord de la route pour uriner. Son collègue, resté dans le véhicule aurait entendu une détonation et retrouvé son collègue à terre, blessé mais conscient.
Les secours sont rapidement intervenus et la police n'a pas constaté de vol d'argent.

Des policiers accusés de violence

Vendredi 4, quatre anciens policiers de la brigade anticriminalité ont comparu devant le tribunal pour violences volontaires et faux en écriture. Les faits remontent au mois de novembre 2009, lorsque à la suite d'une altercation, un jeune homme de 20 ans aurait subi des coups allant jusqu'à un tympan percé. Une peine de dix-huit mois de prison avec sursis ainsi qu'une interdiction d'exercer a été requise pour deux des quatre policiers accusés de violence. Pour les deux autres policiers, accusés d'avoir signé un procès-verbal falsifié, la peine requise s'élève à huit mois de prison avec sursis et une interdiction d'exercer pendant cinq ans. L'affaire a été mise en délibéré au 28 avril.

Quinze morts depuis le début de l'année

Une jeune femme, âgée de 22 ans, est décédée **lundi 01** suite à un traumatisme crânien causé lors d'un accident de la route. La conductrice a perdu le contrôle de son véhicule suite à une vitesse excessive et une chaussée humide. Le passager, un jeune homme de 25 ans, est toujours hospitalisé mais ses jours ne sont pas en danger. **Mardi 8**, un jeune homme de 19 ans est mort sur la commune de Voh suite à la perte de contrôle de son véhicule. Au même moment, sur la RT3, à hauteur au col des Roussettes, un triste accident de la route se produit et une fillette de deux ans et demi décède de ses blessures. Depuis le début de l'année, le nombre de victimes tuées sur les routes s'élève désormais à quinze. C'est deux fois plus que les chiffres de l'année dernière (7 morts) à la même période. Toutefois, les chiffres des dernières années montrent une tendance à la baisse : entre 2005 et 2012, le nombre de morts est passé de 71 à 55. Actu.nc va mener l'enquête sur la situation de la délinquance et de la sécurité routières...

Tout feu, tout flamme

Samedi 5, deux incendies se sont déclenchés à la Tamoa ravageant 200 hectares de champs, verger et brousse. **Lundi 8**, les soldats du feu étaient toujours sur le terrain pour tenter de maîtriser les flammes. Dans le même temps, un 3ème incendie s'est déclenché à la tribu de Naniouni brûlant 5 hectares de végétation et menaçant une habitation. Le feu a été éteint et aucun blessé n'est à déplorer. A la base de ces incendies : des écobuages de champ non maîtrisés. La mairie a l'intention de faire un rappel sur les règles à respecter pour effectuer ces procédés qui demandent une certaine vigilance.

Rencontre avec un professionnel avisé

Rémy Legoff, en toute sincérité

Depuis le temps qu'il promène sa silhouette tranquille sur le Caillou, Rémy Legoff a fini par en connaître les moindres recoins sur le bout des doigts. Et depuis le temps surtout qu'il observe scrupuleusement la politique calédonienne, l'ancien grand reporter d'« Ouest-France » - dont la plume avisée a fait les beaux jours de nombreux journaux locaux – en dessine tous les méandres les yeux fermés.
Au lendemain des Municipales, à la veille des Provinciales, et à l'avant-veille d'un éventuel scrutin encore plus important, Actu.nc a jugé bon de lui poser les questions qui s'imposent. Bingo !...

Sur un plan général, quel bilan tirez-vous des résultats des élections municipales. Apparemment, personne ne peut crier victoire...

Rémy Legoff : je pense que tout a été dit et écrit à ce propos, notamment dans les intéressantes colonnes de votre hebdomadaire ! Plus sérieusement, un camp ou l'autre peut-il crier victoire avec un grand V ? Sincèrement et objectivement, je répondrai oui et non...
Oui, s'il s'agit de victoires remportées aux municipales en tant que telles. Ainsi est-ce évidemment le cas dans la conquête de la capitale pour celle qui devient la première femme jamais élue à la tête de la mairie de Nouméa...après avoir été d'ailleurs la première députée calédonienne à siéger au Palais-Bourbon.
Non nécessairement s'il s'agit en l'occurrence de prendre en considération, au-delà même de la simple vie urbaine, le propre avenir de notre Nouvelle-Calédonie. Je veux dire par là que les enjeux ne s'avèrent tout de même pas les mêmes !

J'ajouterai une chose : certaines alliances apparemment contre-nature intervenues lors du second round nouméen en témoignent d'ailleurs fort bien. N'y a-t-on pas vu par exemple, en dehors des brisures mêmes du camp indépendantiste, une Marie-Claude Tjibaou appeler à voter Sonia Lagarde – tout comme d'ailleurs le Palika, mais de manière tout de même plus discrète ? Il s'agit là des conséquences directes des campagnes électorales menées par Calédonie ensemble et Philippe Gomès pour avant tout « casser » un peu plus le Rassemblement, après l'avoir sérieusement ébréché lors des Législatives de 2012. Et le résultat est là !

Ce scrutin municipal n'a-t-il pas été un peu faussé par le rendez-vous du 11 mai ?

R. L. : vous avez parfaitement raison ! Pour ne citer que lui, le scrutin municipal de Nouméa se sera avéré plus que symbolique pour le territoire même de l'actuelle déchirure intervenue au sein du Rassemblement/UMP depuis l'éclatement de l'affaire dite du « lever des drapeaux ». Et du coup, il été quelque peu faussé dans ses résultats par la perspective du tout prochain rendez-vous provincial...

Tout le monde parle de cette échéance. Mais au bout du compte, est-elle vraiment aussi importante ? Et pourquoi ?

R. L. : à l'évidence, oui, mille fois oui ! Car il s'agit là, à l'heure actuelle, de l'ultime mandature prévue par l'Accord de Nouméa, avant l'inéluctable échéance de 2018. Dès maintenant, il importe donc de parvenir à imaginer, à établir, à consolider un socle ferme et consensuel pour assurer l'avenir de nos populations à la fois si riches dans leurs diversités et si liées dans leurs intérêts respectifs au Caillou proprement dit mais aussi à la France...

> *« Dès maintenant, il importe d'établir et de consolider un socle commun pour assurer l'avenir de nos populations si riches dans leurs diversités... »*

Dans ces mêmes colonnes, Pierre Frogier a parlé de troisième Accord. Qu'en pensez-vous ?

R. L. : pour répondre de manière directe, je vous assure que je partage l'avis solennellement et fermement affirmé par le sénateur Frogier. C'est lui qui a raison. Pourquoi ? Eh bien parce que l'objectif recherché est bel et bien de se retrouver autour d'une table afin de discuter de manière constructive, honnête et réaliste pour éviter... l'inévitable.

> *« Discuter de manière honnête, réaliste et constructive pour éviter... l'inévitable »*

C'est-à-dire se heurter à nouveau à un mur d'autant plus infranchissable qu'il ne pourrait alors sans doute ne tomber en définitive que dans la violence à l'issue de trois référendums. Est-ce vraiment l'esprit de l'Accord de Nouméa ? Est-ce vraiment l'intérêt même de tous les Calédoniens ?

Comment expliquez-vous l'éclatement du camp loyaliste ? Querelle d'ego ?

R. L. : sans doute faudrait-il écrire un roman pour détailler les querelles intestines et au demeurant souvent plus personnelles que politiques, qui sont intervenues au sein du Rassemblement ! La plus récente, la plus retentissante aussi, fut sans conteste l'affaire du drapeau FLNKS officiellement levé au côté du pavillon tricolore par François Fillon, le Premier ministre de l'époque. Puis à l'avant-veille des Municipales, il y a eu une nouvelle déchirure avec la sortie « inopinée » d'un Gaël Yanno claquant la porte pour monter son propre parti, en y attirant quelques élus tels que Sonia Backès, Gil Brial et, plus récemment, Pierre Bretegnier.
Ainsi, lors du second tour des Municipales l'alliance de circonstance Yanno/Briault a amené nombre d'adhérents du Rump à s'abstenir ou à voter carrément en faveur de... Sonia Lagarde.
Certes, il ne s'agissait que d'un scrutin municipal, mais enfin...

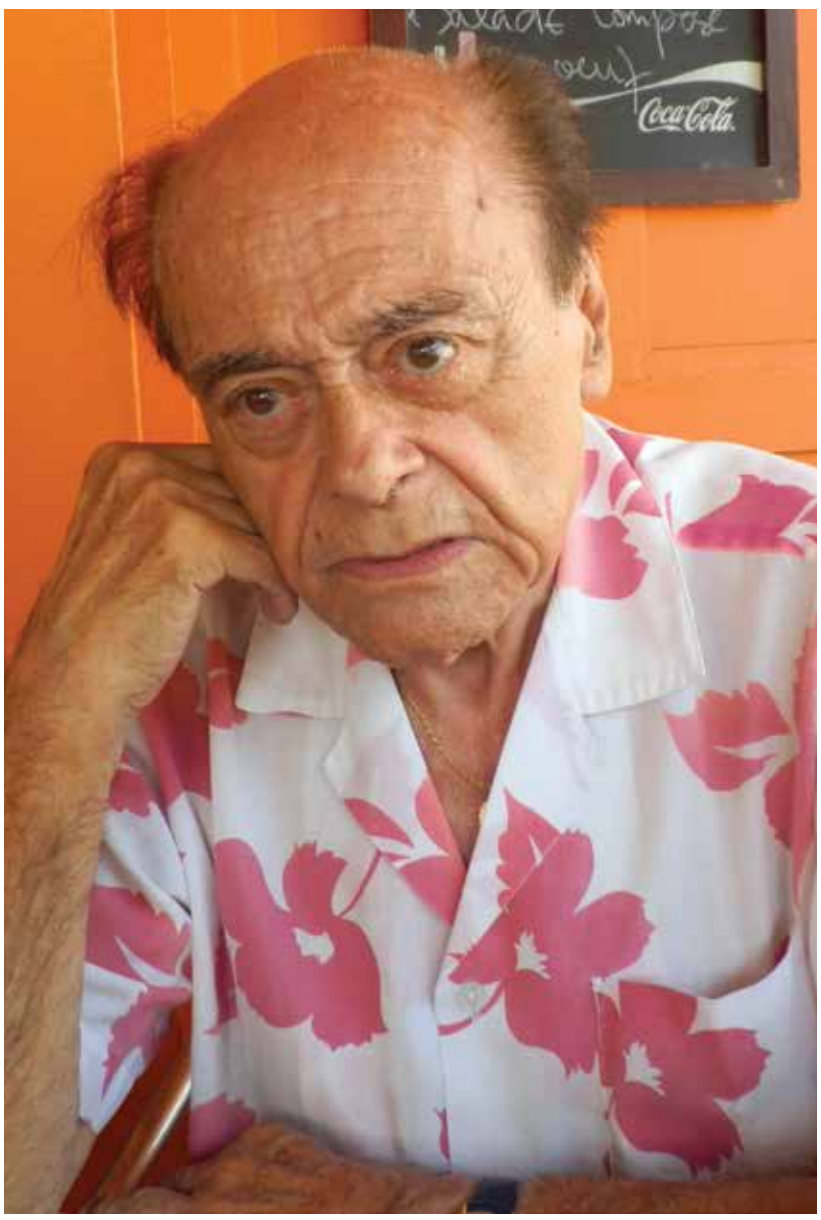

Selon vous, à quel petit jeu jouent actuellement les indépendantistes ? Sont-ils sincères ?

> *« Sans doute faudrait-il écrire un roman pour expliquer l'éclatement du camp loyaliste et du Rassemblement !... »*

R. L. : lesquels seraient sincères ? Ceux de « terre de parole », je veux bien. Mais, au fait, quelle parole ? Et puis, entre nous, n'y a-t-il pas aussi quelques ego dans leurs rangs ? En tous les cas, ils paraissent vouloir être plus unis pour les Provinciales que pour les Municipales – surtout dans le Sud qui leur pose problème. Cela dit, il y a incontestablement un leadership (Union calédonienne) du FLNKS dans le Sud, où Rock Wamytan entend être le patron. De son côté, le Nord est toujours tenu par le Palika de Paul Néaoutyine face au Parti travailliste de Louis Kotra Uregei, homme des Loyauté mais tendant à s'installer de plus en plus sur la Grande Terre...

> *« La Nouvelle-Calédonie est toujours considérée comme un porte-avions de la France et de l'Europe dans le Pacifique sud . »*

Comment envisagez-vous la Nouvelle-Calédonie de demain ?

R. L. : pour être franc, je reste relativement optimiste, car le terme « indépendance » peut avoir différents sens ou revêtir différentes formes dans la vie politique courante. En outre, sincèrement, personne, absolument personne n'a intérêt ici à couper les liens avec la France et l'Europe.
De nombreuses solutions possibles ont été étudiées. Enfin, j'ajouterai que plusieurs pays voisins du Pacifique sont devenus indépendants tout en gardant des liens essentiels pour ne pas dire vitaux avec des capitales aujourd'hui officiellement étrangères.
Vous le voyez bien tout est possible...

Kanaky indépendante, ce serait donc de l'utopie ?

R. L. : question importante, mais délicate ! Mais je vais y répondre en vous confiant que dans une lettre manuscrite rédigée quelques jours avant sa mort, Maurice Lenormand confiait à Jean-Marie Tjibaou : « dis-bien aux amis que je n'ai jamais été pour une totale indépendance, mais pour une parfaite autonomie... ».
Croyez-vous que Jean-Marie Tjibaou, qui a tant donné et souffert dans sa courte vie pour l'amour de ses frères, aurait aujourd'hui trahi sa parole ? Une parole qui lui a d'ailleurs coûté la vie...

Dernière question : la France a-t-elle aujourd'hui les moyens d'entretenir une danseuse qui lui coûte cher au bout du compte ?

R. L. : au-delà des moyens proprement dits, il s'agit avant tout d'un engagement. Et il ne faut surtout pas oublier le fait qu'en raison de sa situation géo-politique, la Nouvelle-Calédonie est toujours considérée comme étant le porte-avions de la France et de l'Europe dans le Pacifique Sud. Dans ces conditions....

Propos recueillis par
Thierry Cador

Considérée à juste titre comme étant le secteur clé du XXIème siècle, la région Pacifique bouge et voit converger les regards du reste du monde. Et elle bouge beaucoup. A tous les niveaux !
Raison de plus pour Actu.nc d'évoquer chaque semaine son actualité en feuilletant les meilleures pages de la presse de nos voisins.

TAHITI

Tahiti Infos

Gaston Flosse encore mis en examen ?

Suite à la demande du juge d'instruction Stelmach, l'immunité parlementaire dont bénéficiait Gaston Flosse, a été levée par le bureau du Sénat. Déjà poursuivi dans plusieurs affaires, l'actuel Président de la Polynésie française, âgé de 82 ans, vient d'être mis en examen pour détournement de fonds publics.
En effet, le magistrat souhaite pouvoir entendre Gaston Flosse sous le régime de la garde à vue dans un dossier de favoritisme et de complicité de trafic d'influence. Son audition pourrait avoir lieu dans les prochains jours.
Dans l'hypothèse de sa mise en examen, Gaston Flosse serait contraint de ne plus communiquer avec les autres personnes impliquées dans l'affaire, comme Edouard Fritch par exemple, son ex-gendre mais aussi sons dauphin en politique. Ce dernier s'est d'ailleurs étonné de sa convocation par le juge « *à la veille d'élections municipales* ». Pour sa part, Gaston Flosse a déclaré : « *Je fais l'objet d'une rafale de procédures qui relèvent de l'acharnement judiciaire, avec pour seul objectif de m'abattre* ».
Ce contre-temps judiciaire n'a pas empêché le Tahoeraa, le parti Flosse (DVD, ex-UMP), de réaliser le meilleur score aux municipales et ainsi conserver la mairie de Papeete. Sur l'ensemble du territoire et notamment les petites îles, la domination orange, couleur du Tahoeraa, conserve une large avance dans le paysage politique polynésien.

Tahiti Infos

Présentation du plan de relance de l'économie

Abordé et présenté une première fois le 31 octobre dernier dans l'hémicycle territorial par Nuihau Laurey, le vice-président du pays en charge de l'économie et des finances, le « plan de reconversion économique du pays » devrait être représenté prochainement lors de l'ouverture de la prochaine session parlementaire de l'Assemblée de Polynésie française, a priori le 10 avril. Remaniements et réajustements sont les raisons qui expliquent le retard de la présentation initialement annoncée pour la fin du mois de novembre 2013.
La base de cette reconversion économique repose sur l'encouragement de l'initiative privée, pour relancer la croissance et l'emploi. Trois axes composent le projet qui repose dans un premier temps sur l'objectif de stimuler l'activité économique dans les divers secteurs tels que l'automobile, l'agriculture, le bâtiment, le logement, les services à la personne etc. Le deuxième axe prévoit de démanteler et de reconfigurer la défiscalisation locale afin de créer des dispositifs plus efficaces et équitables. Enfin, le troisième volet concerne l'édification de mesures réglementaires et législatives visant à simplifier les procédures administratives et faciliter l'initiative privée.
Selon les déclarations de Nuihau Laurey, « *l'objectif ce n'est pas d'augmenter les dépenses publiques mais de faire en sorte que ces économies soient profitables au consommateur polynésien. On va même essayer de réduire la fiscalité. Tout cela permettra de relancer la commande publique et donc l'investissement des entreprises et donc la consommation* ».

NOUVELLE ZELANDE

The New Zealand Herald

Partenariat de 10 ans entre Fonterra et Woolworth's

Le géant du lait, Fonterra, grande coopérative laitière néo zélandaise, a été retenu pour devenir le fournisseur de produits laitiers privilégié de la compagnie Woolworths, la chaîne australienne de supermarchés qui constitue le plus grand réseau de distribution de l'île-continent. Les deux sociétés ont annoncé avoir trouvé un accord pour les dix prochaines années, remplaçant les contrats d'une durée d'un an déjà en cours. Ce qui représente quelque 100 millions de litres de lait transformés à Cobden (dans le sud-ouest de l'Etat de Victoria) commercialisés sous la propre marque de l'enseigne australienne, mais aussi la création d'une trentaine d'emplois dans la région.

Selon le projet, dont les détails restent à finaliser, les deux entreprises proposent ainsi des contrats à long terme aux fournisseurs de la zone en garantissant une plus grande certitude d'achat aux agriculteurs et transformateurs de lait. Le contrat implique également que l'entreprise Fonterra, qui compte l'Australie comme son deuxième plus grand bassin de production de lait après la Nouvelle Zélande, investisse plus de 30 millions de dollars néo zélandais à la réfection de l'usine de transformation qui débutera les opérations en 2015.
Le directeur financier des supermarchés Woolworth, M. Tjeerd Jegen, a déclaré que « *Fonterra cherchait à assurer une continuité aux fournisseurs australiens et que Woolworths de son côté ne voulait pas voir le lait livré sur de trop longues distances ce qui augmente les coûts et ajoute du temps entre la ferme et les rayons des supermarchés* ».

Du biodiesel à base de graisses animales

The New Zealand Herald

Fabriquer du biodiesel à base de graisses animales et d'huiles alimentaires usagées : voilà le pari de la compagnie Z Energy. L'entreprise de stations-service en Nouvelle Zélande a annoncé son intention d'investir 21 millions de dollars pour lancer cette activité sur un site d'Auckland. La compagnie qui vend déjà un milliard de litres de diesel par an prévoit une production de l'ordre de 20 millions de litres, chaque année qui pourra être mélangé avec du diesel minéral traditionnel.
Le directeur général de la compagnie en charge de la stratégie du groupe, a précisé dans un discours à l'occasion d'une réunion d'investisseur que l'activité économique autour du biocarburant relevait du challenge : « *Nous ne sommes pas entrés dans cette industrie pour être uniquement une compagnie pétrolière. Nous disposons de l'avantage d'être flexible et la portée d'examiner les options de combustibles non fossiles* ».

Ainsi, de la graisse de moutons et de bovins serait utilisée, afin que le produit final puisse répondre aux exigences et spécificités des marchés néo zélandais et européen.

Bien que l'objectif de la société Z Energy Limited soit de minimiser les risques grâce à des accords de la chaîne des matières premières, Benetts est conscient que « le succès de cette initiative sera déterminé par l'intérêt que les clients porteront à une alternative plus propre et plus durable ».
En outre, Bennetts envisage de doubler la production de 40 millions de litres de biodiesel pur assez rapidement si la demande des consommateurs suivent.

AUSTRALIE

theguardian

Qantas replonge dans le rouge

La companie aérienne Qantas au kangourou rouge vient d'être classée en zone rouge par l'une des agences de notation de renommée mondiale, l'agence Fitch. La compagnie aérienne nationale est la seule entreprise australienne que Fitch a placé dans la zone rouge, catégorie qui répertorie les entreprises sujettes aux besoins immédiats de trésorerie pour faire face à l'augmentation de la dette.

Cette dégradation intervient après un avertissement sur résultats émis en décembre et janvier derniers par deux autres agences de notation, Moody's et Standard and Poor's à la suite duquel la compagnie avait vu sa note abaissée à la catégorie «spéculative», ce qui avait déjà accru ses coûts de financement. Depuis, Qantas ne cesse de tenter de convaincre le gouvernement conservateur de garantir sa dette et d'assouplir la réglementation, qui fixe à 49% le plafond des participations étrangères dans son capital. Selon la compagnie Qantas, ce cadre restrictif l'empêche de répondre à la concurrence de Virgin.

Dirigés par Matt Jamieson, les analystes de l'agence Fitch ont déclaré que l'incapacité de la compagnie à réagir à la très rude concurrence n'a pas aidé à convaincre le gouvernement Abbott d'accepter les doléances de l'entreprise.

Au passage il a été révélé que la compagnie aérienne serait amenée à se séparer de 26 cadres dans les prochains mois, dans le cadre de « grands changements » dans la composition de son équipe de hauts dirigeants.

Industrie : nouvelles suppressions d'emplois !

ABC Australian Broadcasting Corporation

Le géant pétrolier mondial BP a annoncé la fermeture de sa raffinerie sur l'île de Bulwer à Brisbane, dans l'Etat du Queensland. Cette décision entraîne la suppression de 355 d'emplois. « *BP emploie actuellement 380 personnes dans la raffinerie, un nombre qui devrait chuter à environ 25 d'ici mi-2015* » a précisé le groupe.

Selon le site internet, la raffinerie produirait 101 000 barils de pétrole par jour.

Andy Holmes, président de BP Australie, a déclaré lors d'une conférence de presse à Melbourne que la société avait investi « massivement », afin de maintenir la raffinerie ouverte mais que « *l'émergence de très grandes raffineries exportatrices dans la région Asie-Pacifique se basant sur des coûts de production plus faibles avait transformé l'industrie et la chaîne d'approvisionnement en carburant en Australie* ».

Ce dénouement fait suite à la décision de Shell, en février dernier de vendre ses 870 stations-service et de sa dernière raffinerie en Australie pour 2,6 milliards de dollars américains (soit environ 228 milliard CFP) au courtier suisse de matières premières, Vitol.

Cette annonce constitue un nouveau revers pour le secteur industriel australien ! Le cigarettier Philip Morris vient lui aussi d'annoncer la fermeture de son usine de Moorabbin (banlieue de Melbourne), entraînant la perte de 180 emplois. En février, c'est Qantas qui annonnaiçait une suppression de 5000 postes à plein temps. La fermeture successive des usines de fabrication des constructeurs automobiles ont eu également pour conséquence la disparition d'environ 50 000 emplois.

FIDJI

FIJI Sun Paper | Online | Mobile

Levée des sanctions et réchauffement des relations

L'Australie et la Nouvelle Zélande viennent de lever les sanctions prises en 2006 à l'encontre du régime putschiste de M. Bainimarama. Apparemment satisfaites de la tenue d'élections législatives fixées au 17 septembre prochain et de l'instauration de la nouvelle constitution, les deux puissances régionales reconnaissent ainsi la place centrale que Fidji occupe dans la région.

Julie Bishop a affirmé la volonté australienne « *de reconnaître les progrès réalisés par Fidji ces derniers mois en matière de retour à la démocratie et ainsi de normaliser les relations* ».

Pour sa part, le Président du Conseil, Kalpesh Solanki, s'est félicité de cette nouvelle en déclarant : « d*epuis 2006, l'Australie-Fidji Business Council (FABC) a fait pression vigoureusement sur le gouvernement australien pour lever les sanctions et ainsi permettre aux Fidjiens de s'engager dans tous les secteurs avec nos homologues australiens* ». Et d'ajouter « *nous sommes très heureux de cette avancée car cela redynamisera les relations commerciales ainsi que les investissements entre les deux pays. Cela montre aussi l'engagement du gouvernement australien qui tend à normaliser ses relations avec notre pays qui se dirige vers des élections générales* ».

Le FABC, un organisme a but non lucratif créée en 1986 pour la promotion des relations commerciales entre les deux pays, a salué la décision du gouvernement australien.

Cette coopération a joué un rôle majeur en aidant à façonner et à développer les relations commerciales bilatérales.

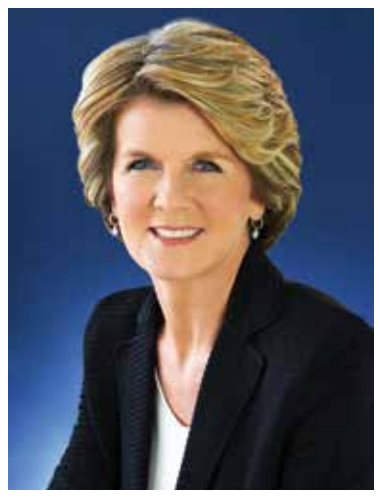

1er signe de réchauffement : Julie Bishop, le ministre des Affaires Etrangères australien, a rencontré Franck Bainimarama en février dernier à Suva

ILES COOK

ISLANDS BUSINESS

Digicel vise le rachat de Telecom Cook Islands

La société irlandaise de téléphonie mobile Digicel aimerait racheter la compagnie de télécommunication Telecom Cook Islands. Cette dernière est actuellement détenue à 40% par le gouvernement et à hauteur de 60% par l'entreprise néo zélandaise Telecom New Zealand.

Deux des meilleurs experts de Digicel sont se rendus sur le terrain à Rarotonga, la plus grande île de l'archipel, pour évaluer les obligations et les défis auxquels la compagnie devrait faire face en vue d'un éventuel rachat.

Franck O'Caroll, le vice-président du développement des affaires du groupe et Paul Stafford, directeur général de Digicel Vanuatu, ont rencontré le ministre des télécommunications Mark Brown, le Secrétaire aux Finances Richard Neves et les membres du nouveau comité consultatif sur les télécommunications des îles Cook.

Frank O'Carroll a confirmé que Digicel avait fait une offre ferme pour acheter les 60% d'actions détenues par la société néo zélandaise Telecom New Zealand et que cette dernière disposait de 30 jours pour annoncer ses intentions.

Et selon lui, « *si tous les détails concernant le prix et les négociations sont restés confidentiels, un accord est susceptible d'être signé prochainement.* »

Enfin, les deux représentants de Digicel ont laissé entendre que la compagnie aimerait acquérir une partie de la participation du gouvernement : « *Nous serions ravis d'obtenir une part plus élevée que 60% mais cette décision appartient au gouvernement* ».

Actu.nc
Numéro 9 • vendredi 11/04/2014

Une triplette qui s'en tire bien

Fin juin en Corrèze, Camille Outhey, Kalépo Toafatavao et Christian Souming disputeront les championnats de France de triplette. Après avoir frôlé la défaite en finale… Rencontre avec des as de la boule qui ne comptent plus les coupes accumulées. « Des ramasse poussière ! »

De gauche à droite : Camille Outhey, Kalépo Toafatavao et Christian Souming. En route vers Brive-la-Gaillarde.

Devant chez lui, à Tontouta, Camille s'est aménagé un boulodrome perso. Et chaque soir il tape, tout seul. Kalépo et Christian, eux, s'entraînent à la carte, de manière irrégulière. Les trois ne se retrouvent que lors des tournois. Pas bien grave, les automatismes sont bien rodés. « *Avec Kalépo on se connaît par cœur*, raconte Camille. *Pas besoin de se parler pour se comprendre, un regard suffit* ».

En 2008, licenciés au Mont-Dore, ils décrochent le championnat calédonien de triplette dont ils perdent la finale suivante. Ils se séparent ensuite, jusqu'à ce que Kalépo et Christian rejoignent récemment Camille à la Boule de l'Anse Vata. « *L'équipe est soudée*, affirme Christian, le sage. *Il y a une très bonne entente entre nous, sans aucune rivalité. Les trois doivent faire le travail, mais il faut d'abord faire confiance au capitaine* ». Et le capitaine, le meneur de jeu, c'est Kalépo, le plus complet, le plus timide aussi. Pourtant ses directives ne souffrent aucune contestation : « *C'est comme sur un bateau, si t'écoutes pas le capitaine, tu barres dans le récif !* », résume Camille.

NIVEAU TRÈS ÉLEVÉ

Pour la répartition des compétences, Christian pointe. Ses copains tirent à tour de rôle, selon la forme du jour ou le profil de la partie. À Kalépo, les boules lointaines, "en plein fer" ; à Camille, les coups de "rafle"* sur les cibles à 6-7 m. Une complémentarité qui, en mars, leur a ouvert les portes des championnats de France de triplette, programmés les 28 et 29 juin à Brive-la-Gaillarde. L'objectif de toute une saison pour l'ensemble des amateurs calédoniens**.

L'épreuve sera précédée, le 27, des championnats des Dom-Tom dont ils avaient atteint les demi-finales (face à la Martinique) en 2008. Sur les "France" en revanche, même s'ils pousseraient volontiers le "bouchon" le plus loin possible, ils ne se bercent guère d'illusions. « *Le niveau est très élevé et les joueurs savent gérer la pression* », prévient Camille. La ligue prend à sa charge l'essentiel des frais de déplacement et leur fournit même un délégué pour l'intendance, le club les aide aussi. « *Et nous on organise des petits tournois avant le départ, pour faire rentrer un peu d'argent* », précise Kalépo. Le trio pourrait bien prolonger son séjour et disputer également La Marseillaise, un tournoi aussi géant que convivial auquel Christian n'a jamais participé. Un joli geste de ses partenaires.

Txomin Haritchelhar

* Rafler : décaniller une boule après avoir fait rouler la sienne un peu avant le contact ; technique adaptée à une surface bien lisse.
** Ouverts aux vainqueurs de cinq catégories : tête-à-tête, doublette et triplette hommes, doublette femmes et doublette mixte

Miraculés

Avec 51 équipes en lice et à l'issue de deux week-ends de qualifications en mars, Kalépo, Camille et Christian défient en finale du championnat territorial le trio Rua-Jérôme-Kiko. Et ça se passe très mal. Leurs adversaires mènent 12-7 ! « *On était à la bourre tout le temps*, rappelle Kalépo. *Heureusement Christian n'a rien lâché* ». Et les trois complices arrachent un improbable 13-12 ! Un miracle… La morale, signée Camille : « *Y'a des jours où tout te sourit, où tu peux tirer en fermant les yeux ; et d'autres où t'as beau les ouvrir deux fois plus, tu rates tout !* ».

Un trio choc

- **Camille** : 53 ans, né à Thio, habite Tontouta depuis l'âge de 5 ans. Magasinier au fret de l'aéroport international.
- **Kalépo** : né à Wallis, 46 ans dont 27 sur le Caillou. Maçon à Nouméa. Le plus titré : en individuel et mixte (1 fois), en doublette et triplette (5 ou 6 fois en tout).
- **Christian** : 60 ans, Tahitien, depuis 1972 en Calédonie. Commerçant à la Vallée du Tir.

› AGENDA SPORT & LOISIRS

AGENDA SPORTIF

13 avril
Tournoi de golf à Dumbéa- Tournoi AGCD
Ligue de golf de Nouvelle-Calédonie Tél. 27 26 98

Mardi 1er > Mercredi 30 avril
Découverte de la Côte Oubliée
Aventure Pulsion - Tél. : 26 27 48

Mardi 1er > Mercredi 30 avril
Kayak et découverte de la Côte Oubliée
Retrouvez l'esprit de l'exploration avec cette excursion en véritable kayak de mer ponté. Séjour guidé et découverte des magnifiques paysages de la Côte Oubliée.
Du 9 au 13 avril et du 1er au 30 avril organisation d'excursion à la demande - *H2O Odyssée - Tél. : 91 10 03*

Animation grimpe d'arbre, escal'arbres au Parc de la rivière bleue, ateliers de grimpe adaptés aux familles
De 9h à 12h ou de 13h à 16h - Sur réservation en semaine hors vacances scolaires (groupe mini de 6 personnes), et le week-end du 26 et 27 avril - *Loisirs Concept - Tél. : 83 90 13*

Samedi 5 > Lundi 21 avril
Accrobranche à Dumbéa
Venez jouer les Tarzans en herbe à seulement une demi heure de Nouméa ! Tyroliennes, ponts suspendus, filets à grimper… 40 défis pour découvrir la canopée autrement ! Différents niveaux sont proposés, jusqu'à 18m de haut pour les plus intrépides ! Tous les jours à partir de 13h en semaine et 10h le week end - Dernières admissions 15h30 - *Koghi Parc Aventure - Tél. : 82 14 85*

Samedi 5 > Dimanche 27 avril
Accrobranche découverte/famille au Parc des Grandes Fougères
Animation accrobranche et grimpe d'arbre tout public à partir de 4 ans, comprenant pont de singes, moulinettes et tyroliennes pour l'adrénaline ; mais aussi des instants de détente dans nos hamacs et filet perchés.
Du 5 au 13, du 18 au 21, du 26 au 27 avril -Parc des Grandes Fougères - *Arbrévolution - Tél. : 99 17 84*

Dimanche 6 > Lundi 21 avril
Taxi boat Ilot Ronhua (Petit Ténia)
Taxi boat dans la baie de Saint Vincent tous les jours, entre montagne et barrière de corail : journée ou camping sur l'ilot Ronhua, snorkling devant le récif, chasse sous marine dans le lagon, sortie bateau sur demande. Excursion nature en stand up puddle dans la mangrove et descente de rivières à la découverte de la faune et de la flore (tous publics). Découverte pêche au lancer en puddle dans la mangrove.
Le 6, 13, 20, 21 avril - *Sup and Go - Tél. : 74 45 58*

Dimanche 13 avril
De Prony à la cascade du carénage
Randonnée de difficulté moyenne. Nous partons à pied du village de Prony jusqu'à l'ancienne mine de fer par une piste de mine. Un sentier de la pénitentiaire nous conduira jusqu'à la petite rivière bleue de Prony, lieu du pique-nique avec baignade dans un grand trou d'eau. L'après midi nous traverserons la petite rivière bleue et nous remonterons la rive droite de la rivière du Carénage. Commentaires historiques et botaniques au cours de la journée.
Alain Fort - Tél. : 26 48 13

Randonnée équestre à Tontouta
Randonnée équestre avec traversée de rivière et baignade avec les chevaux.
Tontouta - Terraventure - Tél. : 77 88 19

Descente de la Tontouta en stand up paddle
Taxi boat dans la baie de Saint Vincent tous les jours, entre montagne et barrière de corail : journée ou camping sur l'ilot Ronhua, snorkling devant le récif, chasse sous marine dans le lagon, sortie bateau sur demande. Excursion nature en stand up puddle dans la mangrove et descente de rivières à la découverte de la faune et de la flore (tous publics). Découverte pêche au lancer en puddle dans la mangrove.
Sup and Go - Tél. : 74 45 58

› SAGA CALÉDONIENNE

La Nouvelle-Calédonie est si jeune qu'elle demeure un pays en devenir.
Mais il n'empêche qu'en un peu moins de deux siècles, elle s'est forgée une longue Histoire, écrite par des hommes et des femmes venus de tous les horizons et issus de toutes les origines – l'une des grandes spécificités locales.
Parmi ces hommes et ces femmes, certaines et certains ont incontestablement marqué leur époque. Par leur savoir-faire, leur ingéniosité, leur esprit avant-gardiste, ou encore leurs talents. Il y en a même qui ont écrit des chapitres à l'encre de leur sang.
Pour mieux savoir où l'on va, il convient avant tout de savoir ou de se remémorer l'empreinte qu'ont laissée ces gens hors du commun qui se sont illustrés dans leur domaine de prédilection. D'où l'idée d'Actu.nc de retracer chaque semaine la vie de l'un d'entre eux. Neuvième volet de la saga calédonienne avec un homme du grand nord dont le destin fut intimement lié à celui des missionnaires : Hippolyte Bonou…

Bonou Hippolyte (1833?- 1866)

Fils de Goa (apparenté aux Polynésiens du nord par sa mère) et de Managué, Goa est originaire de la tribu de Pouébo où il semble être né en 1833. C'est là que les missionnaires catholiques pour la première fois en 1844. Lesquels ne manquent pas de louer son sens de l'hospitalité. Que ce soit en effet à la demande de son père ou par simple inclinaison, le jeune Bonou suit les missionnaires à chaque fois qu'ils viennent à Pouébo, afin de les protéger.

Le chef Ouerabat s'avérant trop jeune pour diriger la tribu, le cousin Bonou devient régent à l'âge de… treize ans. Et dès 1847, il accepte l'installation des missionnaires catholiques au cœur de la tribu. La même année, l'attaque de la mission de Balade entraîne le départ précipité de ces derniers pour Pouébo. Où Bonou leur adjoint ses deux frères – Manuel et Amabili – en qualité d'authentiques gardes du corps. Mais deux mois plus tard, les pères sont malgré tout de quitter les lieux en embarquant à bord de *La Brillante*…

Lors du retour des maristes en 1849, Bonou accepte de les suivre à Futuna où il séjournera durant dix-huit mois où il recevra le sacrement du baptême et le prénom d'Hippolyte.

L'année 1852 le voit revenir à Pouébo et entreprendre aussitôt l'édification d'une église. Malgré tout, le chef Ouerabat et ses conseillers refusent d'embrasser la nouvelle religion.

Outre une démarche très influencée par les maristes, Bonou reçoit de Tardy de Montravel un code qui lui permettra ensuite de gérer la justice. En parallèle, il fait construire les premières routes et apprend à extraire l'huile de coco en suivant les conseils des missionnaires.

Les conflits immémoriaux entre les Oot et les Waap s'exacerbent après l'exil de Bouarate à Tahiti. Et l'un des frères de ce dernier, Kaua, envahit plusieurs hameaux Oot avant d'arriver à Pouebo. L'affrontement est inévitable ! Après une première défaite, Kaua fait fuir Bonou et les siens, tandis que l'église part en flammes.

Avec la bénédiction de l'administration, la mission entreprend de fournir des fusils à Bonou et à sa petite troupe. Laquelle parviendra à vaincre une forte coalition comprenant les tribus de Hienghène, Touho et Wagap.

A peine débarqué sur le Caillou, Charles Guillain entre alors en conflit direct avec la mission catholique, et décide de favoriser les chefs « païens ». Et en 1864, le nouveau gouverneur enlève à Bonou toute autorité dans sa tribu.

Deux ans plus tard, le 1er mai, Bonou est exilé sur l'île des Pins où une épidémie le terrassera le 4 septembre.

D'après « une Histoire en cent histoires » aux éditions Bambou. En vente sur commande au 28 03 01

› THEATRE

"Regardez mais ne touchez pas !", quel succès !

Cette pièce écrite en 1847 par Théophile Gautier, ressuscitée par Jean-Claude Penchenat comédien et metteur en scène de renom, et interprétée par la compagnie Abraxas est un véritable petit trésor de notre patrimoine théâtral.

Cette comédie méconnue qui révolutionne la vision du théâtre a pris possession du théâtre de l'île du 03 au 05 avril et a très vite affiché complet les vendredis et samedis soir ! Ce fut également l'objet de trois représentations scolaires les 2, 3 et 4 avril.
Dans ce pastiche du drame romantique, l'auteur du roman historique intitulé "Capitaine Fracasse" ajoute la folie au lyrisme du théâtre de son époque. Jean-Claude Penchenat révèle l'humour et la fantaisie étonnamment contemporains de cette comédie de cape et d'épée jamais jouée depuis sa création.

SYNOPSIS

Le cheval royal s'emballe et sa majesté chute de son destrier fou. Restée évanouie, Dona Beatrix, fidèle amie et suivante a promis sa main et fortune à qui sauvera la reine.
Malgré la peine de mort qui plane sur tout homme qui ose toucher à la Reine, seuls deux inconnus, osent au péril de leur vie, se précipiter au secours de la suzeraine : qui de l'imposteur fanfaron Don Melchior ou de l'amoureux Don Gaspar trouvera place dans le cœur de la belle ?
S'ensuit une comédie cocasse pleine de quiproquo, de duels et de rendez-vous amoureux …
Le metteur en scène J.C Penchenard résume l'œuvre de Gautier sous l'appellation de « *mélodrame distancié à la fois très raffiné et très populaire* ».

LA TROUPE

La compagnie Abraxas fut créée à l'occasion du spectacle « A force de mots » d'après l'œuvre de Jacques Audiberti et mise en scène par Jean-Claude Penchenat en 2000 au Théâtre du Campagnol. Depuis, les succès se sont enchainés et les affinités artistiques affirmées ont quasi imposé aux comédiens la nécessité de poursuivre l'aventure ensemble. La distribution des rôles se répartie donc entre les 7 artistes suivants : Sarah Bensoussan (Griselda), Samuel Bonnafil (le Comte), Chloé Donn (la Reine d'Espagne), Flore Gandiol (Dona Béatrix), Paul Marchadier (Désiré Reniflard), Alexis Perret (Don Gaspar) puis Damien Roussineau (Don Melchior).

CRITIQUES

Cette pièce originale, drôle et pleine de trouvailles assure au spectateur une heureuse découverte de l'œuvre de Gautier et une mise en scène qui retient l'attention. L'histoire rocambolesque laisse place à une énigme simple servie par un texte ciselé au français châtié tout à fait accessible.
Les interprètes remplis d'enthousiasme et de fougue et la permanence du mouvement dans la mise en scène rendent ce spectacle vivant. La fantaisie et l'humour de la pièce soutenue par la dynamique du jeu des acteurs n'entachent en rien le côté contemporel du propos. Le spectateur ne s'ennuie jamais et le temps défile sans qu'on n'y prenne garde. C'est un spectacle qui s'apprécie en famille et laisse des sourires sur toutes les lèvres.

Applaudissements mérités !

Adeline Biard

LES COUPS DE CŒUR DE LA SEMAINE

ANGÉLIQUE KIDJO – EVE

Angélique Kidjo est l'une des plus grandes artistes de la musique africaine aujourd'hui, une force créatrice avec douze albums à son actif.

Time Magazine l'a appelé « première diva de l'Afrique ». La BBC l'a inclus dans sa liste des 50 personnalités les plus emblématiques du continent, et en 2011, The Guardian l'a décrite comme une de leurs Top 100 des femmes les plus inspirantes du monde. Son nouvel album, Eve est dédié aux femmes d'Afrique. Angélique y rend un hommage à sa mère Yvonne, mais aussi à « la mère de tous, les vivants ». Angélique nous offre un album mélodieusement riche, avec des rythmes puissants, optant pour la responsibilisation féminine.
Grâce à sa collaboration avec les choeurs féminins traditionnels du Kenya et de plusieurs villes du Bénin, Angélique Kidjo nous livre des chansons plus intimes et pleines d'émotions. Les chants sont en béninois, y compris le Fon (langue natale d'Angélique Kidjo), Yoruba, Goun, et Mina, « Eve est un album en hommage aux femmes africaines avec lesquelles j'ai grandi. C'est aussi un témoignage de la fierté et de la force qui se cachent derrière le sourire de ces femmes, mais qui masque la difficulté des épreuves de la vie quotidienne ».

Disponible en CD.

THE ELDER SCROLLS ONLINE

La saga *Elder Scrolls*, maintes fois primée, s'enrichit pour la toute première fois d'un épisode en ligne ! Que vous privilégiez les longues sessions de jeu ou les courtes parties, le jeu en solo ou avec des amis, The Elder Scrolls Online dispose du contenu à même de vous satisfaire. Le système de combat innovant vous permettra de reporter votre attention sur l'action et la tactique, non sur l'interface. Utilisez n'importe quelle arme ou armure quand vous le désirez ; personnalisez vos capacités pour jouer à votre guise ; et partez à la découverte des multiples mystères et quêtes héroïques dont regorge Tamriel. Explorez les terres mystérieuses de Morrowind, la vaste métropole de Daguefilante et encore bien davantage. Les choix que vous ferez, des alliances que vous rejoindrez aux batailles que vous livrerez, façonneront votre destinée.

Créez un personnage de la classe que vous aimez (archer, guerrier, mage, etc) et choisissez votre allégeance parmi 3 alliances faisant guerre dans des batailles de plus d'une centaine de joueurs simultanément et utilisez vos armes ou des engins de sièges pour remporter la victoire

Jeux en ligne avec abonnement uniquement sur PC.

THOR - LE MONDES DES TÉNÈBRES

Un film de Alan Taylor avec Chris Hemsworth, Natalie Portman, Tom Hiddleston.

Alors que dans l'espace se prépare une alignement sans précédent des Neuf Royaumes, le terrible meneur des Elfes Noirs, Malekith, tente de mettre la main sur une force puissante appelée Ether, cachée de la vue de tous depuis que Bor, le père d'Odin, l'a vaincu. À Londres, une irrégularité spatio-temporelle entraîne l'astrophysicienne Jane Foster jusqu'à l'Ether, qui l'infecte aussitôt. Alerté, Thor l'invite à Asgard afin de la soigner, mais la ville tombe suite à une attaque perpétrée par les combattants de Malekith. Désobéissant à son père qui souhaite réunir les forces pour se défendre contre une nouvelle agression, Thor décide d'évacuer sa bien-aimée. Mais pour mener à bien son projet, il doit demander à son frère Loki, emprisonné depuis sa trahison, de l'aider dans cette lutte qui se transportera bientôt sur Terre...

Disponible en DVD, Blu-Ray et Blu-Ray 3D

THE DUKES OF SEPTEMBER – LIVE AT LINCOLN CENTER

Entre 1989 et 1992, un groupe de musiciens s'est occasionnellement réunis pour jouer dans le programme « New York And Soul Revue ». Parmi les artistes on retrouvait, entre autres, Donald Fagen (Steely Dan), Michael McDonald (Steely Dan, Doobie Brothers) et Boz Scaggs.
Ce programme a été immortalisé en CD mais beaucoup de fans aspiraient à un enregistrement vidéo de leurs performances.
En 2010, 18 ans après la fin de cette revue ces 3 musiciens ont commencé à tourner sous le nom de The Dukes Of September. Leurs spectacles étaient un mélange de soul classique et certains de leurs propres succès ont été accueillis avec enthousiasme par les critiques et les fans.
Ce spectacle vient de sortir en DVD et Blu-Ray avec une sélection de chansons de leur tournée 2012.

Disponible en DVD et Blu-Ray.

TITANFALL

Les développeurs visionnaires de Respawn Entertainment ont mis à profit leur longue expérience dans le domaine des jeux d'action en vue subjective (Call of Duty) et ont pris des décisions innovantes afin de créer un univers totalement original. Résolument axé multijoueurs. Titanfall propose une expérience inédite qui allie une action intense à des moments de bravoure jusque-là réservés aux modes « Campagne » traditionnels.

Titanfall vous plonge dans la peau d'un pilote d'élite, pris au milieu d'un conflit entre l'Interstellar Manufacturing Corporation (IMC) et la Milice. Avec la capacité de passer librement du combat à pied au Titan, des robots de 8 mètres de haut aussi agiles que robustes, vous pourrez changer de tactique à la volée pour mieux attaquer ou vous échapper en fonction de la situation.

Disponible sur Xbox One (jeu seul ou pack console) et PC et bientôt sur Xbox 360.

COMPACT MEGASTORE

18, rue d' Austerlitz 98800 Nouméa • Tél. : 24 35 35 • www.compactmegastore.nc • : https://fr-fr.facebook.com/CompactMegastore

Au programme cette semaine

par Ambre Lefeivre

AU CINÉ (du mercredi 09 au mardi 15 avril 2014)

Rio 2

★★★☆☆

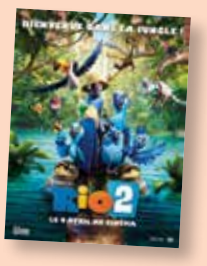

Adieu Rio, bonjour l'Amazonie ! Toujours avec des rythmes endiablés et des paysages magnifiés par la technologie, le réalisateur Carlos Saldanha sublime son pays dans ce second volet des aventures de Blu et Perla. Une suite attendue, sans réelles surprises et avec quelques clichés, mais réussie. Les studios Blu Sky, créateurs de « l'Age de Glace », s'imposent une fois de plus dans le monde concurrencé des films d'animation. Pour un moment plein de sambas et de couleurs, « Rio 2 » **est à ne pas manquer.**

47 Ronin

★★☆☆☆

Une épopée fantastique mêlant légende samouraï et monstres mythologiques qui signe le retour de Keanu Reeves. Le pari difficile de croiser narration réaliste et historique à la japonaise et film grand public à l'américaine. La qualité des scènes de combat et des effets spéciaux ne fait pas oublier l'absence d'émotion ni l'histoire bancale. Un échec commercial pour cette réalisation au budget de 175 millions de dollars. Pour sabrer son temps dans les salles obscures, « 47 Ronin » **est à voir si vous y tenez**.

Un amour d'hiver ☆☆☆☆☆

Une bleuette à l'eau de rose dénuée de charme qui entremêle drame et fantaisie. L'histoire d'une romance impossible à travers le temps incarnée par Colin Farrell et Jessica Brown Findlay, qui laisse le spectateur indifférent à leur amour. Malgré un casting de qualité avec Russel Crowe, Jennifer Connelly ou encore William Hurt, cette adaptation du roman du même nom est ennuyeuse et recèle d'incohérences narratives. Pour éviter de faire un saut dans le temps inutile, « Un amour d'hiver » **est à ne pas voir.**

À LA TÉLÉ (du vendredi 11 avril au jeudi 17 avril)

Pour des plateaux-télé éclairés !

Sur NC 1ère, du 7 avril au 15 juin, 19h,

« C'est ma réussite »
programme court quotidien.

Du 7 avril au 15 juin, en deux minutes trente, une trentaine de Calédoniens revient sur sa carrière professionnelle. Reconversion tardive, difficultés rencontrées, cheminements atypiques, ces témoignages attestent de parcours parfois difficiles, souvent inhabituels mais tous aboutis. Ces pastilles, à la fois informatives et pédagogiques, mettent en lumière le monde du travail calédonien, un espace qui se renouvelle sans cesse alors que le Territoire est toujours plus développé, connecté, mondialisé.

Sur NCTV, mardi 15 avril, 21h35,

« L'aquarium de Nouméa »,
reportage du magazine Entre terre et mer.

NCTV rediffuse plusieurs fois toutes ses productions locales. Un mal pour un bien qui permet aux téléspectateurs de (re)découvrir, en une petite- demie heure, un pan de l'actualité territoriale tous domaines confondus. Cette semaine, replongez dans les eaux de l'Aquarium des Lagons. Refait à neuf en 2007, le centre a été totalement repensé pour accueillir au mieux ses pensionnaires. L'occasion de rencontrer des hommes et des femmes qui se passionnent pour la protection des milieux aquatiques du Caillou.

anal Plus Calédonie (canal 56), du 14 au 21 avril

« Au cœur de la Brousse en Folie », f
ilm documentaire.

Trente ans passés à croquer le quotidien des Broussards avec humour et ironie. Trente ans que les Calédoniens suivent assidument les aventures de Tonton Marcel, Dédé, Tathan et Joinville. Les réalisateurs Jenny Briffa et Gweltaz Kergoat nous plongent dans les secrets de fabrication de la célèbre bande dessinée « La Brousse en Folie ». Bernard Berger guide les téléspectateurs à travers sa Nouvelle-Calédonie, terre d'inspiration perpétuelle pour lui. Un bel hommage au plus célèbre des auteurs calédoniens.

› VOS RENDEZ-VOUS

CONCOURS
Mardi 1er > Mercredi 30 avril
Concours littéraire
Un concours d'écriture sur le thème 2034 par l'Association Ecrire en Océanie Nouvelle Calédonie en collaboration avec la Médiathèque Ouest, la Médiathèque du Nord et l'Association des bibliothécaires de la Province Nord.
Médiathèque du Nord - Poindimié - Tél. : 42 67 00

ANIMATION
Animations sur les requins
Au programme : des animations pédagogiques sur les requins tous les mercredis, samedis, et dimanches ; des projections tous les jours ; nourrissage des animaux tous les jours ; nocturne pour l'exposition d'un requin du large, présentation de mâchoires, jeux et animations pour tous le Vendredi 11 avril. Ouvert du mardi au dimanche de 10h à 17h - *Aquarium des Lagons - Tél. : 26 27 31*

Vendredi 4 > Vendredi 18 avril
Quinzaine du Hip Hop
Au programme toute la scène hip hop locale en rap, clam, beat box, graff et danse avec Chavi, ATIM, Funny Swarm, Ina Di Street, Posue et bien d'autres ! Venez découvrir en exclusivité la Team NC qui participera au BOTY France, JOOS, beat boxer venu de Marseille ainsi que NAO et NAGI breakeuses venues du Japon. Ateliers, résidence graff, expositions, rencontres, projections...
Entrée libre et gratuite - *Province Sud*

ANIMATIONS JEUNESSE
Mardi 1er > Mercredi 30 avril
Les ateliers théâtre avec Pacifique et Compagnie
Initiation au travail de l'acteur, improvisations, créations de spectacles. *Pacifique et Compagnie - Tél. : 27 82 11 - pacifique.et.cie@canl.nc*

Lundi 7 > Samedi 12 avril
«Handi'Pass»Anim». Vivre un temps de loisirs au grand air, partager, favoriser les échanges et l'autonomie, tels sont les objectifs de ce projet.
Pour les jeunes adultes en situation de handicap - - Camp sous tentes à Karikaté - *FOL - Tél. : 27 21 40*

CONFERENCES
Samedi 12 avril
«Paysages»
La librairie Calédo Livres organise avec différents auteurs la présentation du nouvel ouvrage «Paysages» publié par l'Association Ecrire en Océanie lors d'une causerie avec lectures le 9 avril et d'une séance de dédicaces le 12 avril.
Entrée libre et gratuite - Le 9 à 18h, le 12 de 10h à 12h - Librairie *Calédo Livres - Tél. : 27 38 11*

EXPOSITIONS
Mercredi 9 > Jeudi 17 avril
Un pont par dessous les océans
L'artothèque propose un échange pédago-culturel entre la Nouvelle Calédonie et la Corse. Du 9 au 17 avril, un groupe de quatorze Corses (onze étudiants et trois sculpteurs) viendront nous rencontrer, et les Calédoniens partiront à leur tour à Porto-Vecchio en fin d'année.
L'Artothèque - Tél. : 27 32 23 - 82 56 01

MARCHES
Boulouparis
Samedi 12 avril : *Marché de l'AEMB à la Oua Ya*

THEATRE
Vendredi 11 & Dimanche 13 avril
La perruche et le poulet
Dans le cadre d'une levée de fonds au profit de ses oeuvres sociales, le KIWANIS de Nouvelle Calédonie présente «La perruche et le poulet», comédie policière. Alice, la standardiste, part la dernière de l'étude de Maître ROCHER. Au moment de partir elle aperçoit son patron allongé sur le bureau, un coureur entre les omoplates. Affolée, elle a juste le temps d'appeler police secours, avant de s'évanouir. L'inspecteur GRANDIN (tête de fer) de la police judiciaire et l'agent MAXIMIM arrivent sur les lieux du crime pour enquêter. Seulement voilà, entre temps, le cadavre a disparu... Suspense...
Le 11 à 20h, le 13 à 18h -Billets en vente au centre culturel - Centre culturel du Mont Dore - Tél. : 41 90 90

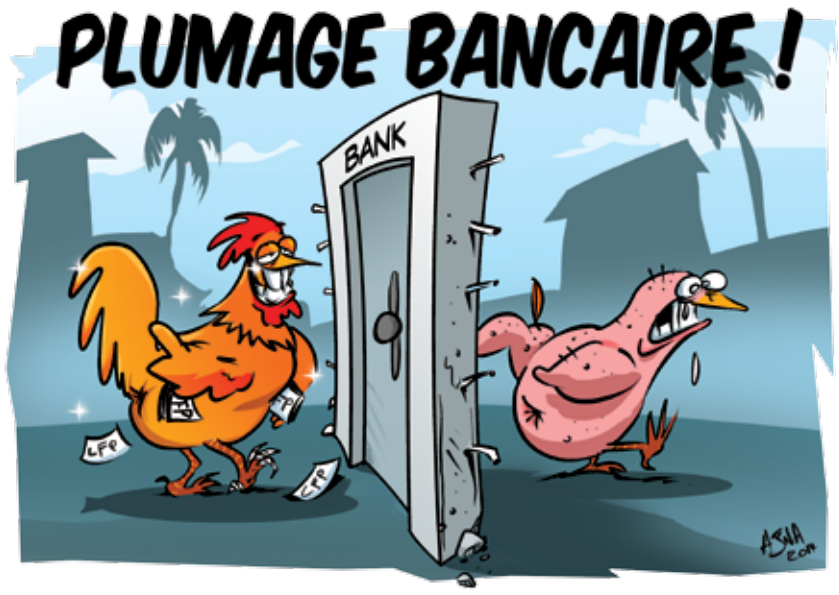

› LANGUES KANAK

Dans les langues et cultures kanak, les oiseaux sont à l'origine de nombreuses expressions et images. En voici quelques exemples, qui parlent de la chouette effraie des clochers (Tito alba lifuensis) :

© Weniko Ihage.

Proverbe drehu
« The xome (thapa) kö la aji, qa ngöne la që i men ! »
E ase hë hamëne la ketre ewekë kowe la ketre qatr, tre, hmitrötre troa xome hmaca. (H. Sihno. J.).
« *Ne reprenez pas le rat mort de la bouche du hibou !* ».
La donation à un vieux est sacrée et irrévocable.

Taine Taidro,
chargé de mission drehu.

En langue xârâcùù
« Kèè-xwi rè mwâdööya ! » êê xacè ngê chaa kâmûrû è fädë ngê mô. »
On dit d'une personne qui traîne la nuit qu'elle « *fait la chouette !* »

Annick Kasovimoin,
chargée de mission xârâcùù.

ALK
wwww.alk.gouv.nc

› APERÇU SUR LE WEB
Happy attitude en Calédonie !

Nous en avions déjà évoqué le sujet dans notre Actu 4. Le message a été entendu et c'est maintenant au tour de la Nouvelle-Calédonie !
La chanson « Happy » de Pharell Williams reprise pour créer des lipdubs continue de faire de nouveaux adeptes.

Nouvelle-Calédonie Tourisme vous propose donc un clip vraiment extra, qui donne envie de danser, chanter et de transmettre sa bonne humeur !

Empressez-vous de vous connecter au web afin de démarrer la journée du bon pied. Yes, we are happy !

Humeur

Un avertissement pour toute personne, un brin aventurière, qui voudrait faire le tour de la Nouvelle-Calédonie ou monter en brousse le temps de quelques jours : attendez-vous à faire des kilomètres supplémentaires car vous allez forcément vous perdre. Pourquoi ? Parce qu'aucun panneau ne vous indique le bon itinéraire à suivre. Il est bon d'avoir une carte archi-détaillée, et encore pas sûre que de telles cartes existent. Ah si ! Sur nos Smartphones, maintenant c'est possible. Encore faut-il avoir cet objet bien utile en notre possession. Pour essayer de faire sourire un peu, nous aimons bien les indications que les passants du coin nous donnent : elles sont fin valables. Entendez par là, vous allez tout droit et avant le pont du village, vous tournez à gauche. Dans la tête, l'image paraît très simple : il n'y a qu'un pont, juste avant le village et qu'une route tournant à gauche. Sauf que ce n'est pas vraiment la réalité et que les ponts se succèdent aux nombreuses intersections. Vous arrivez alors dans un endroit où rien n'est indiqué entre deux intersections. Et vous voilà perdus ! En plus, vous ne pouvez pas appeler votre oncle qui connaît le chemin parce que votre mobile ne reçoit aucun réseau.
La philosophie du pays est de prendre la situation tranquillement. Sereinement ! Respirez - no stress. Vous reprenez votre voiture et tenter de trouver une indication quelconque tout en jetant un coup d'œil inquiet à votre jauge d'essence. Bref ! Tout ça pour dire que si nous voulons attirer les touristes, il faudrait arrêter de les perdre en brousse et d'indiquer correctement les jolis coins à découvrir.

La Petite Peste

› OFFRE D'EMPLOI
REZO MEDIAS
recherche un(e) journaliste
Envoyez-nous vos CV, lettre de motivation et photo à *redaction.rezo@gmail.com*

› L'INSOLITE
Très cher billet...

Le seul exemplaire connu du premier billet de banque d'Australie, émis en 1817, a été vendu aux enchères pour plus de 220.000 euros soit environ 26 millions de francs, une somme nettement supérieure aux prévisions, a indiqué jeudi la maison de vente. Le billet de dix shillings avait été émis par la Banque de Nouvelle-Galles du Sud et sa mise en vente a attiré les collectionneurs du monde entier, a précisé Jim Noble, de la maison Noble Numismatics. « *C'est un record pour un billet qui date de l'époque coloniale. Il va rester en Australie mais je ne sais pas ce que l'acquéreur veut en faire* », a-t-il ajouté.

› L'ENIGME

Cierges

Frère Luc est l'intendant de l'abbaye. Très économe, il réutilise les bouts de cierges usagés pour en faire de nouveaux. Il est capable de reconstituer un cierge à partir de trois bouts de cierges qu'il fond. Combien pourra-t-il reconstituer de cierges avec les neufs bouts de cierges qu'il a récupérés ce matin ?

Réponse : Quatre. En effet, avec les neufs bouts de cierges, il en fabrique trois nouveaux, qui brûleront. De ces trois nouveaux cierges resteront alors trois bouts de cierges, qui lui permettront de reconstituer un quatrième cierge.

› MARÉES

semaine 15 et 16

11 VENDREDI			ST STANISLAS	
	05h26	1,35 m	11h50	0,65 m
	17h54	1,25 m	23h54	0,60 m
12 SAMEDI			ST JULES	
	06h09	1,40 m	12h31	0,55 m
	18h39	1,30 m		
13 DIMANCHE			RAMEAUX	
	00h38	0,55 m	06h47	1,45 m
	13h07	0,50m	19h19	1,40 m
14 LUNDI			ST MAXIME	
	01h18	0,50 m	07h23	1,50 m
●	13h41	0,40 m	19h56	1,45 m
15 MARDI			ST PATERNE	
	01h56	0,50 m	07H57	1,50 m
	14h13	0,35 m	20h30	1,55 m
16 MERCREDI			ST BENOÎT-JOSEPH	
	02h34	0,45 m	08h31	1,50 m
	14h47	0,30 m	21h09	1,55 m
17 JEUDI			ST ANICET	
	03h12	0,50 m	09h06	1,50 m
	15h21	0,25 m	21h47	1,55 m

› LES NUMÉROS UTILES

URGENCES
SAMU – SOS médecins : 15
PC Secours en mer : 16
Police : 17
Police Municipale de Nouméa : 25 23 23
Pompiers : 18

AIDE SOCIALE
Enfance maltraitée : 05 44 44
SOS Violences sexuelles : (Numéro vert) 05 11 11
SOS Ecoute : 05 30 30
SOS Sida : 05 10 10

HOPITAUX
CHT Gaston Bourret/Magenta : 25 66 66
CHS Albert Bousquet : 24 36 36
Koumac : 42 65 00
Poindimié : 42 71 44

CLINIQUES
Baie-des-Citrons : 26 18 66
Magnin : 24 62 00
Anse-Vata : 26 14 22

AMBULANCES
St-Jacques : 25 27 27
Nouméa Ambulance : 25 21 00
Ambulance Croix Bleue : 27 25 82
Ambulance Alizés : 25 33 99
Ambulance Mont-Dore : 24 10 24
Mont-Dore/Plum : 43 41 70
Ambulance de Dumbéa : 46 44 20
Ambulances services (Dumbéa) : 43 16 10
Païta-Tontouta : 35 38 08
La Foa : 44 31 62

MORGUE
Centre funéraire de Nouméa : 43 22 88

AFFAIRES MARITIMES
Météo marine : 36 67 36
Station côtière : 27 32 42

TRANSPORTS
Aéroport de Tontouta : 36 67 18
Taxis de Nouméa : 28 35 12
Taxis sur la brousse : 35 11 25

AUTRES SERVICES
EEC : 05 36 36
Enercal : 05 06 07
Calédonienne des eaux : 41 37 38

› LES GARDES

Week-end du 12 et 13

PHARMACIES
Nouméa, pharmacie Vallée-du-Tir (50 rue E. Unger) 27 37 58
Dumbéa-Mont Dore, pharmacie Auteuil (28 RT 1) 46 47 45

MÉDECINS
Nouméa, CASALE Béatrice 26 15 31
Dumbéa-Mont Dore, VIRIEU Pierre-Yves 46 77 28

VÉTÉRINAIRES
Urgences à Nouméa : 77 84 00

› LA RECETTE

Crumble ananas et coco

Pour 6 personnes

1 citron	**130 gr de sucre roux**
1 ananas	**150 gr de beurre**
130 gr de Coco râpé	**130 gr de farine**

Mélangez le sucre roux, la farine, la coco râpée dans un cul de poule. Ajoutez le beurre ramolli et malaxez l'ensemble avec les doigts afin d'obtenir une pâte sableuse. Ajoutez votre demi jus de citron et malaxez encore un peu. Faites reposer au frais durant 20 minutes. Pendant ce temps, détaillez votre ananas, (s'il n'est pas assez sucré vous pouvez rajouter du sucre). Beurrez votre plat et déposez l'ananas coupé au fond. Parsemez le dessus de votre pâte sableuse. Passez au four à 180° pendant 20 minutes.

› LE SAVIEZ-VOUS ?

A vous de deviner !

Si on vous dit sport et tournoi. Puis 3 avril 1893. Ça ne vous dit rien ? Pour les passionnés de boxe, cette date a marqué l'histoire. Le 3 avril 1893, les deux challengers au titre de champion poids léger, Jack Burke et Andy Bowen, ont livré le match le plus long de l'histoire de la boxe (avec gants) : 7 heures et 19 minutes de combat, pour 111 rounds. Le match fut officialisé «No Contest» par l'arbitre John Duffy lorsqu'il constata qu'à la 111ème reprise, aucun des deux participants n'était en mesure de continuer le combat.

› AU MENU

Semaine du 14 avril

À la cantine de l'école cette semaine...

Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
Gâteau	Macédoine	Salade verte	Salade de pommes de terre
Boulettes de bœuf	Nuggets	Bami de poulet	Saucisses fumées
Purée de potiron	Riz	Vermicelles	Choucroute
Compote	Crème dessert vanille	Cocktail de fruits	Fruit

Consultez également les menus sur le blog de la restauration française : http://restaurationfrancaisenc.wordpress.com/

› AIR CALÉDONIE

Samedi

Départs de Magenta à destination de :

Lifou :	06h00	09h20	13h10
Maré :	06h40	14h50	
Ouvéa :	09h00	15h30	
Île des Pins :	08h20	16h50	

Arrivées à Magenta en provenance de :

Lifou :	07h50	11h10	15h00	
Maré :	08h30	16h40		
Ouvéa :	10h50	17h20		
Île des Pins :	09h50	18h20		

Dimanche

Départs de Magenta à destination de :

Lifou :	10h20	13h10	15h50	17h10
Maré :	09h20	18h10		
Ouvéa :	09h00	15h30		
Île des Pins :	08h20	15h00	17h50	

Arrivées à Magenta en provenance de :

Lifou :	12h10	15h00	17h40	19h00
Maré :	11h10	20h00		
Ouvéa :	10h50	17h20		
Île des Pins :	09h50	16h30	19h20	

Horaires non contractuels et sujets à modification sans préavis ; il est conseillé de vérifier vos horaires 24h avant votre départ.
Point info Air Calédonie : 25.64.54

› VOLS INTERNATIONAUX

Samedi

Arrivée

HEURE	CIE N° VOL	APP	PROV
09h50	ANZ 782/ACI415	A320	AKL
11h20	QFA091/ACI149	B738	SYD
13h05	QFA089/ACI159	B738	BNE
19h10	ACI331	A322	NAN/WLS
20h35	ACI 601	A332	PPT
23h05	ACI801/AFR4021	A332	TYO

Départ

CIE N° VOL	APP	DEST	CONV	HEURE
ACI800/AFR4020	A332	TYO	22h15	01h15
ACI 330	A322	NAN/WLS	06h30	09h00
ANZ 783/ACI416	A320	AKL	08h20	10h50
QFA092/ACI148	B738	SYD	10h00	12h30
QFA090/ACI158	B738	BNE	11h45	14h15

Dimanche

Arrivée

HEURE	CIE N° VOL	APP	PROV
11h15	QFA091/ACI149	B763	SYD
15h05	ACI 411/ANZ312	A322	AKL
18h35	AVN064	ATR72	VLI
23h05	ACI801/AFR4021	A332	TYO
23h35	ACI 151/QFA363	A322	BNE

Départ

CIE N° VOL	APP	DEST	CONV	HEURE
ACI800/AFR4020	A332	TYO	22h15	01h15
ACI 410/ANZ313	A322	AKL	05h30	08h00
QFA092/ACI 148	B763	SYD	10h00	12h30
ACI 150/QFA364	A322	BNE	14h05	16h35
AVN065	ATR72	VLI	17h15	19h15

Horaires valables jusqu'au 05/06/2014
Infos passagers : 35 11 18 - Serveur vocal des vols : 36 67 18
www.tontouta-aeroport.nc

› BETICO

Samedi	Arrivée	Départ
Nouméa		07h00
Île des Pins	10h00	17H00
Nouméa	20H00	

Dimanche	Arrivée	Départ
Nouméa		07h00
Nouméa	10H00	17h00
Nouméa	20h00	

Informations Betico : 26 01 00

SOCIÉTÉ ÉDITRICE SAS ACTU.NC
SIÈGE SOCIAL
29 avenue du Maréchal Foch
BP 18695 - 98857 Nouméa Cedex
tél : 29 18 08
ISSN en cours

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION
Yann Milin, tél 77 19 72
ymilin@actu.nc

RÉDACTEUR EN CHEF
Thierry Cador, tél : 85 79 19
tcador@actu.nc

RÉDACTION
Manon Delannoy, tél : 29 18 08
redaction@actu.nc

ONT PARTICIPÉ
V. N., Charlotte Mannevy, Txomin Haritchelhar, Ambre Lefeivre, Adeline Biard, Julie Alexandre, Virginie Grizon

DESSINATEUR : Nicolas Martin

MAQUETTISTE : Matthieu Ducamp

RÉGIE PUBLICITAIRE
REZO, tél : 28 63 01
commercial@actu.nc

ABONNEMENTS
contact@actu.nc

DIFFUSION : Totem

IMPRESSION : Artypo

« la reproduction ou l'utilisation, sous quelque forme que ce soit, de nos articles ou informations est interdite »

› SUDOKU

Numéro 16 - Moyen

	4	2				1		
	7	8	6		1	5		
3			2			4		
	5		7					
	8	4	3		9	2	6	
					6		5	
		5			8			2
		3	9		4	6	1	
		6				7	8	

Numéro 17 -Difficile

					9	5	4	7
				8	2	3	6	
5					7			
8	4				6		3	
		6	3		4	8		
	1		9				5	6
			8					3
	3	5	2	9				
9	8	1	4					

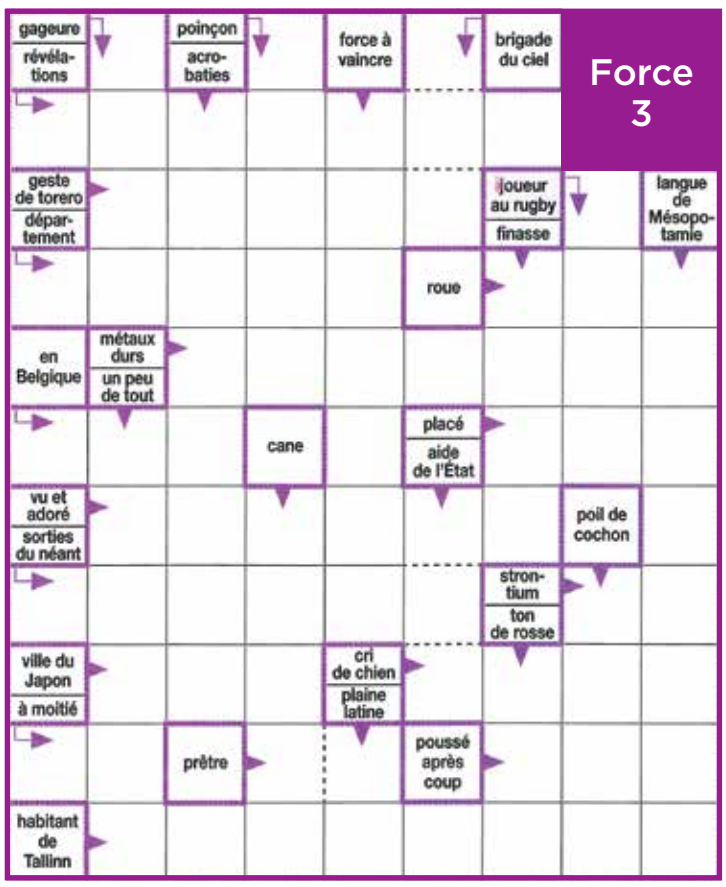

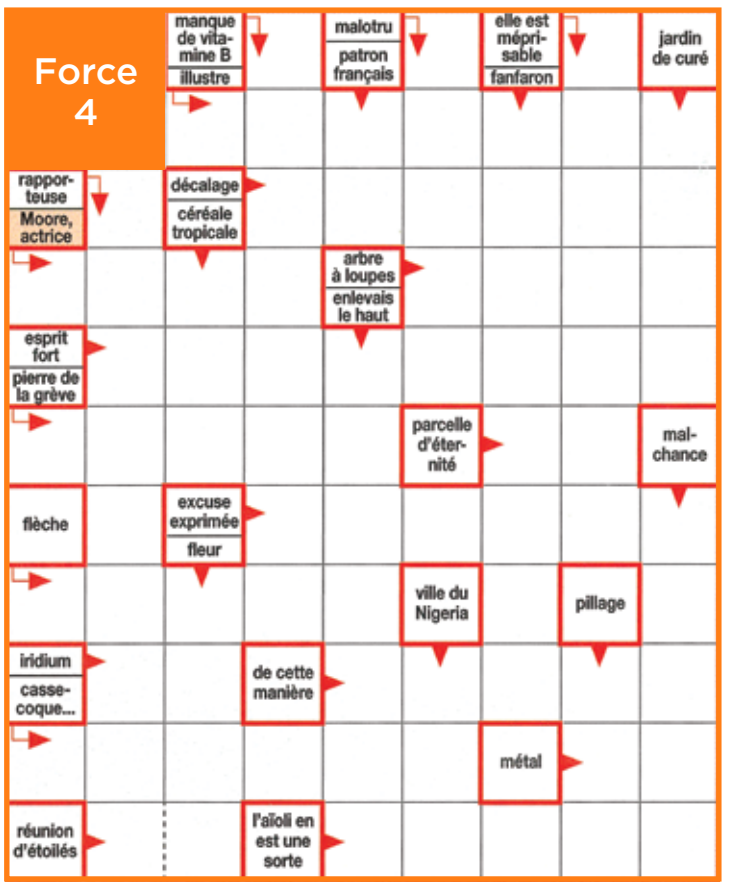

› SOLUTIONS DE LA SEMAINE DERNIÈRE

Numéro 14

8	4	3	6	9	2	5	7	1
2	5	1	3	8	7	6	9	4
9	6	7	5	4	1	2	8	3
7	3	5	2	6	9	4	1	8
6	8	4	7	1	5	9	3	2
1	2	9	8	3	5	7	5	6
4	1	2	9	5	3	8	6	7
3	9	6	4	7	8	1	2	5
5	7	8	1	2	6	3	4	9

Numéro 15

6	3	2	1	9	4	5	7	8
5	1	9	2	7	8	4	6	3
4	7	8	6	3	5	1	9	2
2	6	1	5	8	7	3	4	9
3	5	7	9	4	1	8	2	6
9	8	4	3	6	2	7	1	5
8	4	6	7	2	3	9	5	1
1	2	3	4	5	9	6	8	7
7	9	5	8	1	6	2	3	4

Force 1

Force 2

Actu.nc
OFFRE DÉCOUVERTE
3 MOIS
6 MOIS
1 AN
JE M'ABONNE !*

PRIX DE LANCEMENT jusqu'au 30 mai 2014 !

1 AN
D'ABONNEMENT
POUR SEULEMENT
11 990F
(AU LIEU DE 13 990F)

*JE REÇOIS L'HEBDOMADAIRE ACTU.NC CHAQUE SEMAINE
+ UN CADEAU ACTU.NC (dans la limite des stocks disponibles)

Contact abonnements : contact@actu.nc - 28 63 01

BULLETIN D'ABONNEMENT

À compléter et à renvoyer à : ACTU - Service abonnements
29 avenue Foch - BP 18 695 - 98 857 Nouméa Cedex

Mes coordonnées de livraison

Nom ..... Prénom .....

Adresse .....

Code postal ..... Ville .....

E-mail ..... Tel .....

Je choisis mon abonnement + 1 cadeau OFFERT

3 MOIS (13 numéros) 3 690F — 3 500F

6 MOIS (26 numéros) 7 090F — 6 490F

1 AN (52 numéros) 13 990F — 11 990F

Je choisis de régler par :

☐ Chèque (libellé à l'ordre de Actu.nc)

☐ Virement bancaire*

*Par virement bancaire
SAS ACTU.NC
Établissement teneur du compte : BCI VICTOIRE

Code banque	Guichet	N° de compte	Clé RIB
17499	00010	26310802011	97

Je déclare m'abonner à Actu.nc selon la législation en vigueur.

Date et signature :

Offres réservées aux habitants de Nouvelle-Calédonie : Province Sud, Province Nord et Îles Loyauté. L'abonnement comprend la livraison du journal Actu.nc par l'OPT, une fois par semaine.
Actu.nc est disponible en kiosque : pour connaître nos points de vente, rendez-vous sur notre site internet : **www.actu.nc**
Vous recevrez un e-mail de confirmation, votre 1er numéro Actu.nc et votre cadeau lorsque nous aurons reçu votre paiement.

PROFITEZ DES OFFRES

DES GRANDS HÔTELS DU NORD CALÉDONIEN

Grands Hôtels DU NORD CALÉDONIEN

20 000 RAISONS POUR DÉCOUVRIR LA GRANDE TERRE

Cartes Cadeaux*

LES GRANDS HOTELS DU NORD CALÉDONIEN

* Conditions de vente et d'utilisations dans nos établissements ou à la centrale de réservations : 24 24 77 - rez@ghnc.nc

24 24 77

rez@ghnc.nc / www.grands-hotels.nc

Les Grands Hôtels du Nord Calédonien

www.la-fabrik.nc

Authentiquement différents

Le SURF HOTEL	HÔTEL BEAURIVAGE	La Néa Koonhê	Koniambo	Malabou Beach	KOULNOUÉ Village
NOUMÉA	NOUMÉA	KONÉ	KONÉ	POUM	HIENGHÈNE